Zo. Conc. 8.
R. Friedländer & Sohn, Berlin

M20:44

Bouchard

Catalogue des mollusques marins de Bosphore

File
7L

Division of Mollusks
Sectional Library

PURCHASED BY
SMITHSONIAN
1902

M(26: f.

A Mr C. D. Vermeil
offert par l'Auteur

CATALOGUE

DES

MOLLUSQUES MARINS.

CONCHOLOGICAL SOCIETY
PURCHASED BY
2 MAR 1908
WHELDON & WESLEY
MAY 1914

Mr. Jackson

The Manchester Museum,
The University,
Manchester.

for the Conchological Society

With the Compliments of

Dr. W. E. HOYLE,

Director of the Museum,

and best thanks for

M(26:44.27).

QL
425
F3B75
1835
MOLL

CATALOGUE

DES MOLLUSQUES MARINS

OBSERVÉS JUSQU'A CE JOUR A L'ÉTAT VIVANT

Sur les Côtes du Boulonnais,

Nicolas Robert

Par M. Bouchard-Chantereaux,

Membre de plusieurs Sociétés savantes.

SMITHSONIAN
NOV 8 1954
LIBRARY

350930

594.0944
B75
moll.

CATALOGUE

DES MOLLUSQUES MARINS

Observés jusqu'à ce jour à l'état vivant

Sur les Cotes du Boulonnais.

CONCHIFÈRES. *Conchifera.* Lamarck.

Genre PHOLADE. *Pholas.* Linné.

N° 1. Pholade dactyle. ***Pholade dactylus.***

Lamarck, animaux sans vertèbres, t. 5, p. 444, n. 1.
Encyclopédie méthodique, pl. 168, f. 2-4.
Maton and Rackett, transactions of the Linnean society of London, t. 8, p. 30, n. 1.
Turton, conchological dictionary of the British Islands, p. 143, n. 1.
De Gerville, catalogue des coquilles du départ. de la Manche, p. 9, n. 1.
Collard-des-Cherres, catalogue des Testacés marins du départ. du Finistère, p. 9, n. 1.

Animal entièrement blanc, épais, subcylindrique; manteau se recourbant sur la partie dorsale, recouvrant le ligament et le muscle adducteur antérieur, ouvert seulement pour le passage du pied qui est court, ovale et applati à son extrémité postérieure; ce pied, petit en apparence, est très-dilatable. Bouche étroite, transversale, garnie de quatre appendices labiaux très-grands et triangulaires; branchies presque égales, étroites, longues, se prolongeant jusque dans le tube branchial; deux tubes très-longs (trois fois aussi longs que la coquille), réunis dans toute leur longueur et bordés de cils brunâtres à leur extrémité.

1665.

Quatre pièces accessoires; deux grandes, ovales, allongées, égales, recouvrant les lobes dorsaux du manteau; la troisième, triangulaire, est placée sur les sommets et maintient, par un petit appendice carré intérieur, les deux premières pièces; la quatrième, très-longue et très-étroite, recouvre les bords dorsaux de la coquille, depuis les sommets jusqu'aux deux tiers postérieurs.

Longueur de la coquille, un pouce; largeur, cinq pouces.

Toutes les Pholades de nos côtes ont un ligament brun, situé au centre de la callosité subapiciale; il s'étend, en suivant les bords de la coquille, en une membrane brunâtre qui protège les tubes dans les deux tiers de leur longueur, et seulement ouvert par devant. Ces mêmes Pholades ont aussi, toutes, deux muscles adducteurs, l'antérieur commence là où se termine l'impression palléale, c'est-à-dire près de l'extrémité du bord antéro-dorsal, et s'étend sur la callosité subapiciale en passant derrière le ligament; le postérieur est, selon les espèces, plus ou moins rapproché de l'extrémité postérieure de la coquille.

Je pense que ces Mollusques creusent leurs loges par un mouvement de rotation, et que la pierre, amollie par le pied de l'animal, est creusée par la partie antérieure de sa coquille, qui est plus épaisse, et dont les côtes sont beaucoup plus fortes et plus écailleuses là qu'ailleurs: ce qui prouve en faveur de cette opinion, c'est que tous les individus adultes ont les côtes de cette partie de la coquille usées, ce qui ne peut être le résultat de leurs mouvemens ordinaires, puisque ces loges sont toujours, dans les espèces de nos côtes, une fois plus grande que l'animal, et que l'espace qui existe entre celui-ci et la pierre est toujours rempli par une vase excessivement

molle qui ne peut user ces côtes ; qu'ensuite, ces mêmes loges sont toujours creusées du haut en bas, c'est-à-dire de la surface de la pierre vers son centre, puisque les individus adultes y sont enfoncés de huit, dix et douze pouces, tandis que les jeunes sont toujours près de la surface ; et quoique dans la même pierre et ayant les côtes beaucoup plus délicates, celles-ci sont entières.

N.° 2. Pholade scabrelle. *Pholas candida.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 444, n. 3.
Encyc. méth. pl. 168, f. 11.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 31, n. 2.
Turton, loc. cit. p. 144, n. 3.
De Gerville, loc. cit p. 10, n. 2.
Collard-des-Cherres, loc cit. p. 9, n. 2.

Animal sub-cylindrique. Une seule pièce accessoire, ovale, alongée et recourbée vers les crochets, recouvrant entièrement la partie dorsale antérieure.

Cette Pholade, la plus commune de celles de nos côtes, habite les bancs de marne bleuâtre, avec la précédente: longueur de la coquille, neuf lignes, largeur, trois pouces.

N° 3. Pholade crépue. *Pholas crispata.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 445, n. 3.
Encyc. méth., pl. 169, f. 5-7.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 32, n. 4.
Turton, loc. cit. p. 146, n. 4.
De Gerville, loc. cit. p. 10, n. 3.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 9, n. 4.

Animal très-épais, conique; les appendices labiaux sont beaucoup plus petits dans cette espèce que chez les précédentes. Une très-petite pièce accessoire, triangulaire et concave, située en avant des sommets, servant seu-

lement à maintenir les deux membranes, qui recouvrent les lobes dorsaux du manteau; ces membranes, de même nature que celles qui entourent les tubes, remplacent les pièces calcaires, accessoires des espèces précédentes. Habite dans les rochers calcaires de nos côtes; commune, mais difficile à obtenir à cause de la dureté de la pierre. J'en ai observé une vingtaine d'individus dans un tronc d'arbre rapporté par le chalut de nos pêcheurs; leur coquille était plus bombée et les côtes infiniment mieux conservées que celles de la même dimension, trouvées dans la pierre. Longueur, deux pouces trois lignes, largeur trois pouces.

Genre GASTROCHÈNE. *Gastrochœna.* Spengler.

N° 4. Gastrochène Modioline. *Gastrochœna modiolina.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 447, n. 3.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 9, n. 1.
Myadubia. Maton et Rackett, loc. cit. p. 33, n. 3.
——— Turton, loc. cit. p. 104, n. 16.
——— De Gerville, loc. cit. p. 10, n. 1.

Animal ovale assez épais; manteau très-épais, fermé, ayant seulement une très-petite ouverture ovale, presque centrale, pour le passage du pied, qui est très-petit, arrondi et sillonné à sa base; deux tubes diaphanes, réunis dans toute leur longueur, très-extensibles, bordés à leur extrémité de cils bruns : bouche assez grande, garnie de quatre appendices labiaux épais et petits; ces appendices sont bordés près de la bouche, d'une ligne brunâtre. Branchies inégales, très-larges, surtout vers l'extrémité postérieure, un tiers plus longues que le corps, et se prolongeant dans le tube branchial, comme chez les Pholades, avec qui cet animal a la plus grande analogie. De Lamarck donne une description tout-à-fait renversée de la position de cet animal dans sa coquille; il fait sortir les tubes par où passe le pied, et *vice-versâ.*

Habite dans les pierres calcaires; le têst de l'*Ostrea hippopus* est dans les masses de Serpules; dans les pierres, il tapisse sa loge de couche calcaire, et dans les masses de Serpules il construit un tube distinct analogue à ceux des Fistulanes.

Genre SOLEN. *Solen.* Lamarck.

N° 5. Solen gaine. *Solen vagina.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 451, n. 1.
Encyc. méth., pl. 222, f. 1, a, b, c.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 42, n. 1.
Turton, loc. cit. p. 159, n. 3.
De Gerville, loc. cit. p. 12, n. 1.
Payraudeau, catalogue des mollusques de l'Ile de Corse, p. 26, n. 31.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 10, n. 1.

Animal cylindrique; manteau fermé dans toute sa longueur.

Habite nos plages sablonneuses, assez commun.

N° 6. Solen silique. *Solen siliqua.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 451, n. 4.
Encyc. méth., pl. 222, f. 2, a, b, c.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 43, n. 2.
Turton, loc. cit. p. 158, n. 1.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 10, n. 2.

Habite les mêmes lieux que l'espèce précédente, rare; je ne connais pas l'animal.

N° 7. Solen sabre. *Solen ensis.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 452, n. 5.
Encyc. méth. pl. 223, f. 1, 2.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 44, n. 4.
Turton, loc. cit. p. 160, n. 4.
De Gerville, loc. cit. p. 13, n. 2.
Payraudeau, loc. cit. p. 27, n. 32.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 10, n. 3.

Ce mollusque, très-commun sur toutes nos plages sablonneuses, n'a point le manteau fermé dans toute sa longueur, comme le disent plusieurs auteurs; il est au contraire ouvert dans les cinq huitièmes de sa longueur, c'est-à-dire depuis l'extrémité antérieure jusqu'à la base du pied; celui-ci est énorme, cylindrique et terminé en cône; les tubes sont courts, réunis, peu extensibles; leurs orifices sont garnis de petites papilles jaunâtres. Bouche très-grande, garnie d'appendices labiaux, très-étroits, striés, comme les branchies; celles-ci prennent naissance à la base du pied, et s'étendent jusqu'à l'extrémité postérieure de la coquille; elles sont étroites, presque égales et adhérentes dans toute leur longueur. On voit d'après cette description que, quoique cette espèce ait beaucoup d'analogie avec ses congénères par sa coquille, elle en diffère passablement par son animal.

Genre MYE. *Mya.* Lamarck.

N° 8. Mye tronquée. *Mya truncata.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 461, n. 1.
Encyc. méth., pl. 229, f. 2, a, b.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 35, n. 3.
Turton, loc. cit. p. 97, n. 1.
De Gerville, loc. cit. p. 11, n. 5.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 12, n. 2.

Habite nos plages sablonneuses, rare entière, mais assez commune en valves séparées. Je trouve assez souvent, enfermées dans des pierres perforées par des saxicaves ou pétricoles, des petites myes qui ont beaucoup de rapport avec cette espèce; serait-ce de jeunes individus de cette espèce placés là par hazard, ou bien une espèce distincte?

N° 9. Mye des sables. *Mya arenaria.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 461, n. 2.

Encyc. méth., pl. 229, f. 1, a, b, c.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 35, n. 4.
Turton, loc. cit. p. 98, n. 2.
De Gerville, loc. cit. p. 11, n. 4.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 12, n. 1.

Habite aussi nos plages sablonneuses, très-rare.

Genre LUTRAIRE. *Lutraria.* Lamarck.

N° 10. Lutraire solenoïde. *Lutraria solenoïdes.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 468, n. 1.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 13, n, 1.
Mactra hians. Maton et Rackett, loc cit. p. 74, n. 12.
———— Turton, loc. cit. p. 85, n. 14,
———— De Gerville, loc. cit p. 13, n. 1.

Habite toutes nos côtes, très-rare; je n'en ai encore trouvé que des valves isolées.

N° 11. Lutraire elliptique. *Lutraria elliptica.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 468, n. 2.
Encyc. méth. pl. 258, f. 3.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 13, n. 2.
Mactra lutraria. Maton et Rackett, loc. cit. p. 73, n. 11.
———— Turton, loc. cit. p. 84, n. 13.
———— De Gerville, loc. cit. p. 22, n. 9.

Habite les régions profondes, les fonds vaseux, rapportée par le chalut, assez rare. Cette coquille est beaucoup plus épaisse sur nos côtes que sur celles de l'Océan.

N° 12. Lutraire comprimée. *Lutraria compressa.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 469, n. 4.
Encyc. méth., pl. 257, f. 4.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 13, n. 3.
Mactra Listeri. Maton et Rackett, loc. cit. p. 71, n. 7
———— Turton, loc. cit. p. 83, n. 9
———— De Gerville, loc. cit. p. 21, n. 5

Animal très-comprimé; manteau ouvert dans les deux

tiers de son côté antérieur, uni sur les bords et bordé d'une ligne noirâtre; feuillets branchiaux très-petits, se terminant antérieurement en appendices labiaux triangulaires; bouche transversale, petite; pied également petit; deux tubes inégaux, distincts; le tube branchial un tiers plus long que le tube anal, et aussi plus large. Chez tous les acéphales que j'ai observés, lorsque ces tubes étaient distincts, j'ai toujours vu le tube branchial beaucoup plus long et plus large que l'anal, et souvent ces mollusques ne développent que leur tube branchial.

Habite enfoncée dans la vase de notre port, très-commune.

Je pense que cette Lutraire, comme les Pholades, aime à respirer l'air libre; car lorsque la mer est retirée, on voit à l'ouverture de leur loge l'orifice de leur tube branchial très-dilaté: et toutes les fois que j'ai conservé quelques-uns de ces animaux chez moi, pour l'étude, j'ai observé qu'ils cherchaient à diriger cet orifice à la surface de l'eau, et que lorsqu'ils y parvenaient, ils l'y laissaient plusieurs heures.

Genre MACTRE. *Mactra.* Lamarck.

N° 13. Mactre fauve. *Mactra helvacea.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 473, n. 5.
Encyc. méth. pl. 256, f. 1, a, b.
Payraudeau, loc. cit. p. 29, n. 36.
Collard-des-Cherres, loc cit. p. 14, n. 1.
Mactra glauca. Maton et Rackett, loc. cit. p. 68, n. 2.
——————— Turton, loc. cit. p. 80, n. 2.
——————— De Gerville, loc. cit. p. 20, n. 1.

Habite les régions profondes, rapportée plusieurs fois par le chalut de nos pêcheurs; rare.

N° 14. Mactre lisor. *Mactra stultorum.*

Lamarck, loc. cit. p. 474, n. 7.
Encyc. méth. pl. 256, f. 2, a, b.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 69, n. 4.
Turton, loc. cit. p. 81, n. 4.
De Gerville, loc. cit. p. 20, n. 2.
Payraudeau, loc. cit. p. 29, n. 37.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 14, n. 2.

Animal ovale, assez épais; manteau ouvert dans les sept huitièmes de sa longueur, épaissi sur les bords et terminé postérieurement en deux tubes courts, épais et réunis; bouche petite, garnie d'appendices labiaux, assez grands, étroits, et terminés en pointe; feuillets branchiaux inégaux, étroits et adhérents dans les deux tiers de leur longueur : pied très-grand, sécuriforme.

Habite toutes nos côtes sablonneuses, très-commun, sert d'appât pour la pêche du merlan.

N° 15. Mactre solide. *Mactra solida.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 477, n. 23.
Encyc. méth., pl. 258, f. 1.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 70, n. 5.
Turton, loc. cit p. 81, n. 5.
De Gerville, loc. cit. p. 21, n. 3.
Payraudeau, loc. cit. p. 29, n. 38.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 14, n. 4.

Animal semblable au précédent, mais un peu plus comprimé.

Habite nos plages sablonneuses, à de grandes profondeurs.

Le *Mactra crassatella* de Lamarck, *Mactra truncata* des auteurs anglais, n'est, je pense, autre chose que le *Mactra solida*, roulé; car en cet état celui-ci a tous les caractères donnés au *Mactra crassatella*, c'est-à-dire qu'il a aussi des zones brunâtres sur un fond plus ou moins

jaunâtre. Maton et Rackett ne parlent pas de cette espèce et citent pour le *Mactra solida* les figures citées par d'autres auteurs anglais pour le *Mactra truncata*; Dillwyn cite aussi pour cette coquille la figure du *Mactra solida* de Da Costa, et la copie de cette même figure du catalogue des coquilles du comté de Dorset, par R. Pulteney, pour le *Mactra solida*.

N° 16. Mactra deltoïde. *Mactra deltoïdes.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 479, n. 32.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 14, n. 5.
Mactra subtruncata. Maton et Rackett, loc. cit. p. 71, n. 6, pl. 1, f. 11.
———— Turton, loc. cit. p. 82, n. 7.
———— De Gerville, loc. cit. p. 21, n. 4,

Habite nos plages sablonneuses, rares.

Genre AMPHIDESME. *Amphidesma.* Lamarck.

N° 17. Amphidesme de Boyse. *Amphidesma Boysii.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 491, n. 7.
Mactra Boysii. Maton et Rackett, loc. cit. p. 72, n. 10, pl. 1, f. 12.
———— Turton, loc. cit. p. 84, n. 12.
———— De Gerville, loc. cit. p. 21, n. 6.

Animal ovale, assez épais; manteau ouvert dans les sept huitièmes de sa longueur, épaissi sur les bords, qui sont garnis de trois rangs de très-petites papilles blanchâtres; tubes assez longs, distincts, diaphanes; feuillets branchiaux égaux, très-petits, triangulaires, prenant naissance au tiers postérieur de la base du pied, adhérents et réunis postérieurement avec ceux du côté opposé; appendices labiaux au moins aussi grands que les branchies; bouche très-grande; pied sécuriforme, légèrement granuleux à son extrémité.

J'ai observé plusieurs fois cet animal, ainsi que celui de l'espèce suivante, rampant sur les parois d'un bocal, où je les conservais dans l'eau de mer.

Habite nos plages sablonneuses, assez commun.

N° 18. Amphidesme nucleole. *Amphidesma nucleola.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 493, n. 15.

Animal plus épais, mais semblable au précédent.

Habite dans les masses de Serpules et les pierres perforées par les Saxicaves ou les Pétricoles; assez rare.

Genre CORBULE. *Corbula.* Brugnière.

N° 19. Corbule noyau. *Corbula nucleus.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 496, n. 6.
Payraudeau, loc. cit. p. 32, n. 44.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 15, n. 1.
Mya inæquivalvis. Maton et Rackett, loc. cit. p. 40, n. 12, pl. 1, f. 6.
———— Turton, loc. cit. p. 107, n. 23.
———— De Gerville, loc. cit. p. 11, n. 2.

Habite dans les masses de Serpules rapportées par le chalut; très-rare.

Genre SAXICAVE. *Saxicava.* Fleuriau de Bellevue.

N° 20. Saxicave ridée. *Saxicava rugosa.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 501, n. 1, 2.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 16, n. 1, 2.
Mytilus rugosus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 105, n. 2.
———— Turton, loc. cit. p. 113, n. 12.
———— De Gerville, loc. cit. p. 33, n. 7.

Animal ovale alongé; manteau très-épais, ouvert seulement pour le passage du pied qui est très-petit, tranchant, sillonné à son côté postérieur, légèrement coudé, et terminé en pointe, tubes charnus, très-ex-

tensibles, réunis dans les cinq sixièmes de leur longueur, granuleux à leur orifice; lames branchiales très-étroites, inégales, adhérentes dans toute leur longueur, se prolongeant jusque dans le tube branchial, et antérieurement jusqu'à la bouche; celle-ci est grande, infundibuliforme et garnie d'appendices labiaux, petits et triangulaires. Il faut que notre célèbre Lamarck n'ait point connu l'animal de la Saxicave pour l'avoir tant éloigné des Gastrochènes avec qui il a la plus grande analogie, et surtout de l'en avoir séparé par des genres dont les animaux ont une organisation si différente.

Habite dans le têst de l'*Ostrea hippopus* et dans les pierres; assez commune et on ne peut plus variée dans la forme de sa coquille, dont on pourrait trouver autant d'espèces qu'il y a d'individus.

Genre PETRICOLE. *Petricola.* Lamarck.

N° 21. Petricole striée. *Petricola striata.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 504, n. 5.
Payraudeau, loc. cit. p. 35, n. 51.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 17, n. 2.

Habite toutes nos côtes rocheuses, dans les pierres calcaires.

Genre VÉNÉRUPE. *Venerupis.* Lamarck.

N° 22. Vénérupe perforente. *Venerupis perforans.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 506, n. 1.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 17, n. 1.
Venus perforans. Maton et Rackett, loc. cit. p. 89, n. 22
——————— Turton, loc. cit. p. 245, n. 28.
——————— De Gerville, loc. cit. p. 26, n. 11.

Animal ovale assez bombé; manteau ouvert dans les trois quarts de son contour, uni et épaissi sur les bords,

terminé postérieurement par deux tubes aussi longs que la coquille, divisés seulement à environ six millimètres de leur extrémité; le tube anal plus court que le tube branchial, et un peu recourbé en arrière; tous deux frangés à leur orifice : feuillets branchiaux inégaux; bouche moyenne, garnie d'appendices labiaux, petits et triangulaires; pied droit, linguiforme, très-extensible. Cet animal rampe parfaitement et se fixe dans les anfractuosités et les fentes des rochers, au moyen d'un Byssus filé par son pied. L'organisation de cet animal détruit nécessairement ce que dit M. Deshayes à M. Charles-des-Moulins, et qui est cité par ce dernier savant dans le second volume des actes de la société Linéenne de Bordeaux, page 240 : « La présence des Siphons entraîne toujours » une forme de pied, propre à la progression dans le » sable et non à filer. »

N° 23. Vénérupe noyau. *Venerupis nucleus.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 507, n. 2.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 17, n. 2.

Habite toutes nos côtes, dans les pierres.

Genre TELLINE. *Tellina.* Linné.

N° 24. Telline palescente. *Tellina depressa.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 526, n. 22.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 51, n. 6.
Turton, loc. cit. p. 171, n. 13.
De Gerville, loc. cit. p. 15, n. 7.
Payraudeau, loc. cit. p. 39, n. 63.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 20, n. 9.

Habite la plage d'Équihen; très-rare.

N° 25. Telline févérolle. *Tellina fabula.*

Lamarck, loc. cit. p. 526, n. 24.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 52, n. 7.
Turton, loc. cit p. 170, n. 8.
De Gerville, loc. cit. p. 14, n. 4.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 19, n. 3.

Habite toutes nos plages; très-commune.

N° 26. Telline mince. *Tellina tenuis.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 526, n. 25.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 52, n. 8.
Turton, loc. cit. p. 169, n. 7.
De Gerville, loc. cit. p. 15, n. 5.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 19, n. 4.

Habite aussi toutes nos plages; commune.

N° 27. Telline donacée. *Tellina donacina.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 527, n. 27.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 50, n. 4, pl. 1, f. 7.
Turton, loc. cit. p. 170, n. 10.
De Gerville, loc. cit. p. 14, n. 3.
Payraudeau, loc. cit. p. 39, n. 64.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 19, n. 5.

Habite les régions profondes; pêchée au chalut, rare.

N° 28. Telline rayonnante. *Tellina crassa.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 529, n. 35.
Encyc. méth., pl. 291, f. 5.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 55, n. 13.
Turton, loc. cit. p. 173, n. 17.
De Gerville, loc. cit. p. 16, n. 10.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 19, n. 7.

Habite aussi les régions profondes, plus commune que l'espèce précédente; cette coquille, le plus ordinairement blanche, est quelquefois ornée de rayons roses

ou rouges; son intérieur est toujours d'un jaune orangé.

N° 29. Telline solidule. *Tellina solidula.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 533, n. 51.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 58, n. 19.
Turton, loc. cit. p. 177, n. 24.
De Gerville, loc. cit. p. 15, n. 16.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 19, n. 8.

L'animal de cette Telline a des tubes excessivement longs et diaphanes; il dirige, dans toutes les directions, son tube branchial qui souvent est seul développé et qui a environ cinq à six pouces de long sur une ligne de diamètre à sa base, et lorsqu'il rencontre quelque petit objet il l'aspire avec tant de force, qu'il passe dans ce tube avec une rapidité étonnante.

Cette coquille, on ne peut plus commune sur toutes nos côtes, dont le fond est vaseux ou sablonneux, y offre plusieurs variétés de couleurs; les principales sont blanches, jaunes et rose, souvent ornées de zones plus ou moins foncées de diverses largeurs.

Genre LUCINE. *Lucina.* Bruguière.

N° 30. Lucine ondée. *Lucina undata.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 543, n. 13.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 21, n. 6.
Tellina rotundata. Maton et Rackett, loc. cit. p. 56, n. 15.
——— Turton, loc. cit. p. 176, n. 21.
——— De Gerville, loc. cit p. 16, n. 12.

Habite les régions profondes; pêchée au chalut, assez rare.

Genre DONACE. *Donax.* Linné.

N° 31. Donace des canards. *Donax anatinum.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 552, n. 26.

Encyc. méth. pl. 262, f. 1, ?

Payraudeau, loc. cit. p. 46, n. 75.

Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 22, n. 3.

Donax trunculus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 74, n. 1.

———————— Turton, loc. cit. p. 41, n. 1.

———————— De Gerville, loc. cit. p. 23, n. 1.

Animal assez comprimé, triangulaire; manteau ouvert dans les deux tiers de son contour, épaissi sur les bords qui sont cannelés en dehors et garnis de cils d'autant plus forts et longs qu'ils approchent du côté postérieur; deux tubes distincts, courts, diaphanes: le tube branchial est orné de huit lignes longitudinales, d'un blanc opaque qui lui donne une forme octogone; ces lignes se terminent à son orifice en huit petites fourches, qui le ferme aussitôt que quelque chose passe dans ce tube: le tube anal n'a que six de ces lignes, et son orifice est uni; lorsque l'animal rentre ses tubes, ils sont à l'abri dans une petite poche formée par le manteau. Bouche petite; appendices labiaux assez grands, triangulaires; feuillets branchiaux, grands, très-inégaux, réunis postérieurement: pied très-grand, très-comprimé, tranchant et terminé en forme de lance.

Habite toutes nos côtes sablonneuses, très-commune et variée dans sa coloration; elles ont toutes l'intérieur blanc, jaune ou violet, et ont les valves beaucoup plus minces que la même espèce des côtes de l'Océan et de la Méditerranée.

Genre CYPRINE. *Cyprina.* Lamarck.

N° 52. Cyprine d'Islande. *Cyprina Islandica.*

Lamarck, loc. cit. p. 557, n. 2.

Encyc. méth., pl. 301, f. 1, a, b.

Venus Islandica. Maton et Rackett, loc. cit. p. 83, n. 12.

———————— Turton, loc. cit. p. 238, n. 15

———————— De Gerville, loc. cit. p. 25, n. 5.

Habite les régions profondes, sur les bancs de sable; pêchée plusieurs fois au chalut. Elle diffère de celle des côtes d'Islande en ce qu'elle n'a point les crochets rongés et que son épiderme est d'un brun noirâtre; j'en possède un exemplaire qui a 120 millimètres de largeur sur 110 de longueur et 60 d'épaisseur.

Genre CYTHÉRÉE. *Cytherea.* Lamarck.

N° 33. Cythérée exolète. *Cytherea exoleta.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 572, n. 48.
Encyc. méth. pl. 279, f. 5, et pl 280, f. 1, a, b.
Payraudeau, loc. cit. p. 47, n. 78.
Collard-des-Cherres, loc cit. p. 22, n. 2.
Venus exoleta. Maton et Rackett, loc. cit. p. 87, n. 19, pl. 3, f. 1, 2.
——— Turton, loc. cit. p. 241, n. 23.
——— De Gerville, loc. cit. p. 26, n. 8.

Habite les régions profondes, assez commune; rarement blanche, plus ordinairement marquée de bandes de couleur rose, rouge ou brune, longitudinales ou en zigzag, plus ou moins fortes.

Genre VÉNUS. *Venus.* Lamarck.

N° 34. Vénus croisée. *Venus decussata.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 597, n. 46.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 88, n. 20, pl. 2, f. 6.
Turton, loc. cit. p. 244, n. 26.
De Gerville, loc. cit. p. 27, n. 12.
Payraudeau, loc. cit. p. 50, n. 85.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 23, n. 5.

Habite les régions profondes; rapportée par le chalut.

N° 35. Vénus fines stries. *Venus pullastra.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 598, n. 47.

Maton et Rackett , loc. cit. p. 88 , n. 21 , pl 2, f. 7.
Turton , loc. cit. p. 244 , n. 27.
De Gerville , loc. cit. p. 27 , n. 13.
Collard-des-Cherres , loc. cit. p. 23 , n. 6.

Habite toutes nos côtes; commune et très-variée dans la disposition de ses couleurs.

N° 36. Vénus virginale. *Venus virginea.*

Lamarck , loc. cit. t. 5 , p. 600 , n. 57.
Maton et Rackett , loc. cit. p. 89 , n. 23, pl. 2 , f. 8.
Turton , loc. cit. p. 246 , n. 31.
De Gerville , loc. cit. p. 27 , n. 14.
Collard-des-Cherres , loc. cit. p. 24 , n. 8.

Habite les régions profondes ; assez rare.

N° 37. Vénus ovale. *Venus ovata.*

Lamarck , loc. cit. t. 5 , p. 607 , n. 87.
Maton et Rackett , loc. cit. p. 85 , n. 14 , pl. 2 , f. 4.
Turton , loc. cit. p. 239 , n. 17.
De Gerville , loc. cit. p. 26 , n. 9.

Habite aussi les régions profondes; rapportée par le chalut; très-rare.

Genre BUCARDE. *Cardium.* Linné.

N° 38. Bucarde a papilles. *Cardium echinatum.*

Lamarck , loc. cit. t. 6 , p. 7 , n. 12.
Encyc. méth., pl. 298 , f. 2 , ?.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 63 , n. 5.
Turton , loc. cit. p. 29 , n. 3.
De Gerville , loc. cit. p. 20 , n. 8.
Collard-des-Cherres , loc. cit. p. 25 , n. 1.

Animal très-bombé; manteau ouvert dans les trois quarts de son contour, épaissi sur les bords qui sont cannelés en dehors; tubes réunis, courts, charnus et

garnis extérieurement de fortes papilles; orifices unis. Bouche très-grande, infundibuliforme, garnie d'appendices labiaux, petits, triangulaires; lames branchiales très-inégales, les supérieures moitié plus petites que les inférieures; pied très-grand, épais, d'une belle couleur rose, coudé vers le milieu et dirigé en avant, terminé en pointe mousse.

Habite les fonds vaseux et sablonneux, à de grandes profondeurs; pêché au chalut; très-commun.

N° 39. Bucarde denté. *Cardium serratum.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 11, n. 25.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 26, n. 5.
Cardium lævigatum. Maton et Rackett, loc. cit. p. 65, n. 8.
——————— Turton, loc. cit. p. 31, n. 5.
——————— De Gerville, loc. cit. p. 19, n. 3.

Animal semblable au précédent.

Habite les mêmes lieux que l'espèce précédente; pêché aussi au chalut; moins commun.

N° 40. Burcarde sourdon. *Cardium edule.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 12, n. 31.
Encyc. méth. pl. 342, f. 2.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 65, n. 9.
Turton, loc. cit. p. 30, n. 4.
De Gerville, loc. cit. p. 19, n. 4.
Payraudeau, loc. cit. p. 58, n. 99.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 26, n. 7.

Animal très-bombé; ses tubes sont non seulement garnis de fortes papilles dans toute leur longueur, mais en ont encore les orifices bordés.

Habite dans le port de Boulogne et sur toutes les côtes sablonneuses; très-commun.

Genre HIATELLE. *Hiatella.* Daudin.

N° 41. Hiatelle arctique. *Hiatella arctica.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 30, n. 1.
Encyc. méth., pl. 238, f. 4, a, b.
Solen minutus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 47, n. 9.
———— Turton, loc. cit. p. 161, n. 6.

Animal en tout semblable à celui de la Saxicave ridée.

Habite les régions profondes. J'en ai trouvé plusieurs individus sur une valve du *Pinna ingens*, rapportée par le chalut; ils étaient tous contenus dans des tubes membraneux de la largeur de la coquille et longs d'environ 14 lignes.

Genre ARCHE. *Arca.* Lamarck.

N° 42. Arche latée. *Arca lactea.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 40, n. 17.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 92, n. 3.
Turton, loc. cit. p. 9, n. 7.
De Gerville, loc. cit. p. 27, n. 1.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 27, n. 4.

Habite les régions profondes, fixée par son Byssus dans les pierres perforées par les Pétricoles ou les Saxicaves; peu commune.

Genre PÉTONCLE. *Pectunculus.* Lamarck.

N° 43. Pétoncle large. *Pectunculus glycimeris.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 49, n. 1, var. b.
Payraudeau, loc. cit. p. 63, n. 110.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 27, n. 1.
Arca glycimeris. Maton et Rackett, loc. cit. p. 93, n. 4, p. 3, f. 3.
———— Turton, loc. cit. p. 7, n. 2.

Habite les régions profondes, sur les fonds sablonneux: pêché au chalut, rare.

N° 44. Pétoncle Flammulé. *Pectunculus pilosus.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 49, n. 2.
Encyc. méth., pl. 310, f. 1, a, b, c.
Payraudeau, loc. cit. p. 63, n. 111.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 27, n. 2.
Arca pilosa. Maton et Rackett, loc. cit. p. 94, n. 5, pl. 3, f. 4.
———— Turton, loc. cit. p. 6, n. 1.
———— De Gerville, loc. cit. p. 28, n. 2.

Animal bombé, arrondi; bouche très-grande, infundibuliforme, entourée d'une petite membrane noirâtre, remplaçant les appendices labiaux; manteau uni et épaissi sur les bords, point de tubes : feuillets branchiaux épais, brunâtres; pied assez grand, sécuriforme, épais et fendu longitudinalement. Le pied, ainsi que les bords postérieurs du manteau, sont noirâtres. Cette coquille, on ne peut plus variée dans sa coloration, est quelquefois entièrement blanche, mais le plus ordinairement blanchâtre, avec des lignes rougeâtres, en zigzag, plus ou moins fortes et nombreuses.

Habite avec l'espèce précédente; très-commune.

Genre NUCULE. *Nucula.* Lamarck.

N° 45. Nucule nacrée. *Nucula margaritacea.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 59, n. 6.
Encyc. méth., pl. 311, f. 3, a. b.
Payraudeau, loc. cit. p. 64, n. 113.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 27, n. 1.
Arca nucleus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 95, n. 6.
———— Turton, loc. cit. p. 8, n. 4.
———— De Gerville, loc. cit. p. 28, n. 3.

Habite les régions profondes; très-rare.

Genre MODIOLE. *Modiola.* Lamarck.

N° 46. Modiole des Papoux. *Modiola papuana.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 111, n. 1 et 14.
Encyc. méth., pl. 219, f. 1.
Modiola barbata. Payraudeau, loc. cit. p. 66, n. 119.
——— Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 28, n. 3.
Mytilus modiolus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 107, n. 7.
——— Turton, loc. cit. p. 111, n. 8.
——— De Gerville, loc. cit. p. 32, n. 4.

Habite le banc aux huîtres; très-commune. J'ai reçu des individus de cette espèce des côtes d'Écosse, d'Islande, de la Norwège et de l'Amérique septentrionale; ils sont en tout semblables à ceux de nos côtes. Le jeune âge diffère tellement de l'âge adulte, tant par son épiderme, qui est jaunâtre, et par les barbes de même couleur et de même nature que ce dernier, que Linné en a fait son *Mytilus barbatus*; le *Modiola barbata*, Lamarck, et que plusieurs autres auteurs ont suivi cet exemple et l'ont maintenu au rang d'espèce.

N° 47. Modiole fluette. *Modiola discrepans.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 114, n. 15.
Payraudeau, loc. cit. p. 67, n. 120.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 29, n. 4.
Mytilus discrepans. Maton et Rackett, loc. cit. p. 111, n. 1, pl. 3, f. 8, 9.
——— Turton, loc. cit. p. 112, n. 9, 10.
Mytilus discors. De Gerville, loc. cit. p. 32, n. 5.

Habite les régions profondes; fixée par son Byssus dans les masses de Serpules et sur la base des Sertulaires, Antennulaires, etc.; peu commune.

Genre MOULE. *Mytilus.* Linné.

N° 48. Moule en sabot. *Mytilus ungulatus.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 125, n. 16.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 107, n. 6.
Turton, loc. cit. p. 111, n. 7.

Habite les régions profondes, les fonds rocheux; rapporté par la drague de nos pêcheurs d'huîtres; commune.

L'appendice abdominal linguiforme des moules, est un pied très-extensible qui leur sert à ramper et à filer leur Byssus quand celui-ci a été rompu par quelque cause étrangère à leur volonté. J'ai observé ces faits plusieurs fois sur des *Mytilus edulis* que je conservais chez moi, dans des bocaux contenant de l'eau de mer, que je renouvelais à chaque marée. Je les ai vus parfaitement ramper sur les parois de ces bocaux; et lorsqu'ils voulaient s'y fixer, ils déposaient, avec l'extrémité de leur pied, une matière blanche, diaphane, en forme de petite plaque arrondie d'environ un millimètre de diamètre; alors le pied se retirait très-lentement en filant un fil de même nature que cette plaque qui lui sert de base et dans laquelle se perd son extrémité, qui est divisée en plusieurs petites racines: j'ai vu les mêmes individus déposer ainsi, dans diverses directions, jusqu'à douze et quinze filamens dans la même journée; ces filamens deviennent couleur de corne vingt-quatre à trente heures après être fixés.

N° 49. Moule comestible. *Mytilus edulis.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 126, n. 29.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 105, n. 3.
Turton, loc. cit. p. 109, n. 4.
De Gerville, loc. cit. p. 31, n. 1.

Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 29, n. 2.
Var. *Albida*, *subepidermide lutescente*.
Mytilus pellucidus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 107, n. 5.
——————— Turton, loc. cit. p. 110, n. 6.

Habite toutes nos côtes rocheuses; très-commune.

Aux époques où le poisson est rare, on en expédie des voitures pour les villes de l'intérieur, et on en charge des bateaux pour la Normandie.

N° 50. Moule rétuse. *Mytilus retusus*.

Lamarck, loc. cit. p. 127, n. 31.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 29, n. 4.

Habite les régions profondes; assez rare.

N° 51. Moule courbée. *Mytilus incurvatus*.

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 127, n. 33.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 106, n. 4, pl. 3, f. 7.
Turton, loc. cit. p. 109, n. 5.
De Gerville, loc. cit. p. 32, n. 3.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 30, n. 5.

Habite toutes nos côtes rocheuses; très-commune.

N° 52. Moule très-petite. *Mytilus minimus*.

Payraudeau, loc. cit. p. 69, n. 125.

Habite les mêmes lieux que l'espèce précédente et est aussi commune. Ces deux dernières espèces ne sont autre que des *Moules comestibles* dégénérées par l'absence plus ou moins prolongée de l'eau de la mer, et par conséquent de nourriture: je me suis assuré de ce fait au fort de la Crêche, où ces moules sont on ne peut plus communes; là, j'ai observé qu'il y avait déjà une grande différence de taille entre celles qui ne sont découvertes que lors des basses marées des Sizigies, et celles qui habitent

le niveau des basses marées ordinaires; mais cette différence est encore bien plus sensible, lorsque vous avez remonté la moitié de la plage : c'est-là que vous trouvez le *Mytilus incurvatus*, qui n'est recouvert par la mer que trois ou quatre heures toutes les vingt-quatre heures. En remontant encore cette même plage, vous arrivez aux rochers qui sont situés à la base de la falaise, et vous trouvez dans leurs anfractuosités le *Mytilus minimus*, qui, sur quinze jours, en reste huit absolument à sec, et pendant les sept autres n'est baigné qu'environ deux heures toutes les vingt-quatre ; l'espace qui sépare ces différens points est aussi couvert de *Moules*, dont la décroissance très-sensible est d'autant plus forte, que vous remontez la plage : ce qui ne permet pas de douter que toutes ces *Moules* n'appartiennent à la même espèce.

Genre PINNE. *Pinna.* Linné.

N° 53. Pinne britannique. *Pinna ingens.*

Lamarck, loc. cit. p. 134, n. 13.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 112, n. 1.
Turton, loc. cit. p. 148, n. 1.
De Gerville, loc. cit. p. 33, n. 1.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 30, n. 2.

Habite les régions profondes; pêchée au chalut; rare.

Genre PEIGNE. *Pecten.* Bruguière.

N° 54. Peigne côtes rondes. *Pecten maximus.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 163, n. 1.
Encyc. méth. pl. 209, f. 1, a, b.
Payraudeau, loc. cit. p. 71, n. 132.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 31, n. 1.
Ostrea maxima, Maton et Rackett, loc. cit. p. 96, n. 1.
———— Turton, loc. cit. p. 128, n. 1.
———— De Gerville, loc. cit. p. 28, n. 1.

Habite les régions profondes, les fonds de roches ; très-commun : on le vend au marché au poisson sous le nom de *Palourde.*

N° 55. Peigne operculaire. *Pecten opercularis.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 172, n. 34.
Payraudeau, loc. cit. p. 77, n. 148.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 31, n. 2.
Ostrea opercularis. Maton et Rackett, loc. cit. p. 98, n. 4.
——— Turton, loc. cit. p. 129, n. 3.
——— De Gerville, loc. cit. p. 29, n. 4.

Habite aussi les fonds de roches des régions profondes; très-commun et très-varié dans sa coloration.

N° 56. Peigne rayé. *Pecten lineatus.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 172, n. 35.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 33, n. 6.
Ostrea lineata. Maton et Rackett, loc. cit. p. 99, n. 5.
——— Turton, loc. cit. p. 129, n. 3.
——— De Gerville, loc. cit p. 29, n. 5.

Habite avec l'espèce précédente, dont il n'est qu'une variété.

N° 57. Peigne de nord. *Pecten Islandicus.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 174, n. 42.
Encyc. méth., pl. 212, f. 1.

J'ai trouvé plusieurs fois cette espèce parmi les peignes operculaires.

N° 58. Peigne bigarré. *Pecten varius.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 175, n. 47.
Encyc. méth. pl. 213, f. 5.
Payraudeau, loc. cit. p. 74, n. 143.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 32, n. 3.

Ostrea varia. Maton et Rackett, loc. cit. p. 97, n. 3.
——— Turton, loc. cit. p. 130, n. 4.
——— De Gerville, loc. cit. p. 29, n. 3.

Habite dans les masses de Serpules et sur les pierres; rapporté par le chalut; très-commun et très-varié dans sa coloration. Je n'ai point encore observé le *Pecten pusio*, que Lamarck dit habiter nos côtes.

Genre HUITRE. *Ostrea.* Bruguière.

N° 59. Huitre pied-de-cheval. *Ostrea hippopus.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 203, n. 2.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 34, n. 2.

Habite les bancs de rochers des régions profondes; les principaux sont *Miroquoi* et *Sapin*: on la trouve aussi sur les *roches Bernard*, qui ne découvrent que lors des basses mer des marées des équinoxes; très-commune.

N° 60. Huitre comestible. *Ostrea edulis.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 203, n. 1.
Encyc. méth. pl. 184, f. 7, 8.
Turton, loc. cit. p. 133, n. 12.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 101, n. 9.
De Gerville, loc. cit. p. 30, n. 7.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 33, n. 1.

Il y a environ huit ans qu'on a formé un réservoir d'huitres comestibles sur le fascinage du port de Boulogne, et depuis cette époque, les pierres qui avoisinent ce réservoir sont couvertes de ces huitres, qui meurent avant d'être parvenues à l'état adulte.

N° 61. Huitre difforme. *Ostrea deformis.*

Lamarck, loc. cit. p. 209, n. 31.
Collard-des-Cherres, loc cit. p. 34, n. 3.

Habite sur les valves des coquilles abandonnées et sur les autres corps sous-marins; commune.

N° 62. Huître de varecs. *Ostrea fucorum.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 209, n. 32.

Habite sur les tiges et les racines des varecs; cette huître est aussi très-difforme, et n'est tout au plus qu'une variété de l'espèce précédente.

Genre ANOMIE. *Anomia.* Bruguière.

N° 63. Anomie pelure d'oignon. *Anomia ephippium.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 226, n. 1.
Encyc. méth., pl. 170, f. 6, 7.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 102, n. 1.
Turton, loc. cit. p. 2, n. 2.
De Gerville, loc. cit. p. 30, n. 1.
Payraudeau, loc. cit. p. 81, n. 155.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 34, n. 1.

Habite sur les autres coquilles; peu commune.

N° 64. Anomie ambrée. *Anomia electrica.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 227, n. 4.
Encyc. méth. pl. 171, f. 3, 4.
Turton, loc. cit. p. 1, n. 1.
Payraudeau, loc. cit. p. 82, n. 156.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 34, n. 3.

Habite avec la précédente.

N° 65. Anomie pyriforme. *Pyriformis.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 227, n. 5.

Habite sur le têst de l'*Ostrea hippopus*; très-commune.

N° 66. Anomie voutée. *Anomia fornicata.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 228, n. 6, var. c.

Habite sur tous les corps sous-marins.

N° 67. Anomie écaille. *Anomia squamula.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 228, n. 8.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 102, n. 2.
Turton, loc. cit. p. 3, n. 3.
De Gerville, loc. cit. p. 30, n. 2.

Habite aussi sur les corps sous-marins, à de grandes profondeurs, ainsi que la précédente. Les espèces de ce genre sont très-difficiles à caractériser, parce qu'elles prennent les formes des corps sur lesquels elles sont fixées; sur deux cents individus d'une même espèce, il est presque impossible d'en trouver deux absolument semblables.

MOLLUSQUES. *Mollusca.* Lamarck.

GASTÉROPODES. *Gasteropoda.* Lamarck.

Genre EOLIDE. *Eolis.* Cuvier.

N° 68. Eolide de cuvier. *Eolis Cuverii.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 312, n. 1.
Encyc. méth., pl. 82, f. 12.

Animal monoïque, limaciforme, gélatineux, blanchâtre, parsemé de petits points grisâtres; tête assez forte, portant quatre tentacules coniques, deux labiaux, et

deux à la partie supérieure de la tête : ces derniers sont semblables aux papilles branchiales. Bouche verticale, à l'extrémité d'une trompe courte et très-grosse que l'animal rentre et développe à sa volonté; cette bouche est composée de deux lèvres latérales charnues, de deux machoires cornées, très-concaves, finement denticulées sur les bords et entourées d'une peau garnie de petits crochets renversés; un ruban lingual, aussi garni de petites plaques cornées : branchies formées par quatorze rangées de papilles coniques grisâtres, parsemées de petits points blanchâtres, disposées longitudinalement de chaque côté du corps; ces papilles se gonflent lorsque l'animal est inquiété, et deviennent noirâtres chez les vieux individus. Organes de la génération et anus situés au tiers antérieur du côté droit; plan locomoteur blanc, sillonné longitudinalement, bilobé en avant et terminé en pointe. Ce mollusque est carnivore et très-vorace; dans les temps calmes on le voit ramper à la surface de l'eau, le corps renversé : il descend et remonte au milieu de ce liquide, à volonté. Il est assez commun sous les pierres de nos côtes, depuis novembre jusqu'en février. C'est pendant ces quatre mois que le rut a lieu chez ces mollusques, ainsi que chez les Tritonies et les Doris : ils sont alors constamment en mouvement, et lorsqu'un individu en rencontre un autre, il fait le tour de son corps, toujours de gauche à droite, en le caressant avec la bouche jusqu'à ce que celui-là soit assez excité, ce qui a lieu ordinairement au troisième ou quatrième tour; pendant ce temps l'orifice des organes générateurs du premier se dilate, et ces organes se développent et se retirent à plusieurs reprises; enfin, au dernier tour, lorsque les orifices communs des organes de la génération se trouvent en con-

tact, ces organes se développent de nouveau et l'union réciproque a lieu simultanément, mais si promptement qu'il est impossible d'en saisir le mode : (les organes générateurs développés sont deux forts tubercules piriformes à-peu-près égaux, réunis à leur base; ils sont de couleur rose. De la partie centrale supérieure du premier de ces tubercules, c'est-à-dire de l'antérieur, sort une verge en forme de massue, qui est rétractile dans ce tubercule; et l'autre, qui est l'oviducte, laisse voir au même endroit un orifice transversal). Pendant l'accouplement, qui dure quinze à vingt minutes, ces animaux paraissent souffrir, tout leur corps éprouve des mouvemens convulsifs; leurs tentacules et leurs papilles branchiales ont aussi des mouvemens très-précipités et continuels; enfin, ils se mordent et font des efforts pour se séparer. Après que l'accouplement a cessé, ces animaux frottent avec leur bouche leurs organes générateurs, qui sont gonflés, et qui mettent quatre à cinq minutes à se retirer; ils continuent pendant plus de vingt minutes à frotter de temps en temps et de la même manière l'orifice de ces organes; alors ces mollusques paraissent épuisés, ils se contractent et restent ainsi plusieurs heures sans mouvement. Dans les quarante-huit heures qui suivent la copulation, chaque animal dépose son frai sous la forme d'une masse arrondie, de douze à quinze lignes de diamètre, composée de matière gélatineuse hyaline, dans laquelle serpente un cordon vermiculaire, de plusieurs pouces de long sur environ un millimètre de diamètre, de matière albumineuse qui contient les fœtus, sous la forme de petits points blancs globuleux; ces fœtus sont excessivement nombreux et passent tout l'hiver à se développer: ils ne commencent à éclore qu'en mars et avril. Après l'éclosion, leur

croissance est aussi très-lente : ils n'atteignent leur dernier degré de développement qu'à la fin de leur seconde année ; mais ils reproduisent long temps avant cette époque.

N° 69. Eolide pourprée. *Eolis affinis.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 303, n. 6.

Animal monoïque, entièrement diaphane ; corps blanchâtre, très-étroit ; tête très-distincte, petite, rougeâtre, portant quatre tentacules, deux labiaux très-longs et cylindriques ; les deux autres, situés à la partie supérieure de la tête, sont garnis de petites lames transversales rouges ; entre ces deux derniers tentacules on voit, sur plusieurs individus, une petite croix d'un blanc mat qui, quelquefois, s'étend jusqu'au mufle. Dessus du corps couvert de six rangées longitudinales de papilles branchiales, brunes ou rouges, tachetées de blanc et de bleu, toutes terminées par une tache plus grande, régulière et blanche ; ces papilles sont constamment en mouvement lorsque l'animal rampe, et forment de chaque côté six petites houppes qui vont ordinairement vers la queue ; celle-ci est très-effilée, diaphane, dépourvue de papilles : elle est ornée, à sa partie supérieure, d'une raie longitudinale blanche, et prend le quart de la longueur de l'animal. Pied très-étroit, canaliculé, terminé antérieurement par deux petits appendices triangulaires qui ont été pris par plusieurs auteurs pour une troisième paire de tentacules. Organes de la génération et anus au côté droit. Longueur, quinze lignes, largeur, une ligne et demie. Ce très-joli petit mollusque est assez commun sous les pierres ; il s'accouple de la même manière que l'espèce précédente, et son frai est aussi semblable au sien, mais proportionné à la grosseur de l'animal.

Genre TRITONIE. *Tritonia.* Cuvier.

N° 70. Tritonie de Homberg. *Tritonia Hombergii.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 304, n. 1.

Animal monoïque, limaciforme, très-épais, on ne peut plus varié dans la coloration de la partie supérieure de son corps, qui est tuberculée et toujours marbrée, soit de blanc sur un fond noir, ou de rose, rouge ou brun sur un fond plus clair ou plus foncé, jamais unicolor. Manteau garni dans tout son pourtour d'arbuscules branchiaux inégaux et indéterminés; tête peu distincte ornée d'un voile frontal, arqué et plus ou moins frangé et ondulé sur ses bords; tentacules courts, évasés et panachés à leur extrémité; retractiles dans chacun un étui, et situé à la partie supérieure de la tête. Bouche verticale, armée de deux machoires cornées, ayant chacune, sur le bord, quatorze à quinze dents semblables à ceux d'une scie. Côté du corps blanchâtre, très-élevé; plan locomoteur très-large; jamais canaliculé. Orifice commun des organes de la génération et anus au tiers antérieur du côté droit. Longueur, cinq pouces, largeur, quinze lignes.

Habite les régions profondes, sur les rochers; assez commun sur les bancs aux huîtres. L'accouplement des Tritonies s'opère de la même manière que chez les Eolides, et leur frai est aussi semblable à celui de ces derniers. Ce mollusque est carnivore et très-vorace; sa principale nourriture se compose d'*Alcyonium lobatum*, dont j'ai souvent trouvé, dans leur estomac, plusieurs morceaux de trois et quatre lignes de diamètre, nouvellement avalés; plusieurs fois aussi j'en ai trouvé entre les valves des Huîtres, dont ils avaient dévoré en partie les animaux.

Genre SCYLLÉE. *Scyllæa.* Linné.

N° 71. Scyllée pélagienne. *Scyllæa pelagica.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 306, n. 1.

Animal monoïque, gélatineux; corps allongé, très-comprimé latéralement, arrondi en dessus, très-varié dans sa coloration, souvent maculé de rouge ou de brun, sur un fond gris ou blanc, et quelquefois entièrement rouge ou brun; tête peu apparente, garnie de six petits arbuscules qui ont beaucoup d'analogie avec les branchies; l'animal s'en sert comme de tentacules labiaux : il les fait mouvoir à volonté. Bouche verticale, composée de deux fortes lèvres latérales et de deux machoires cornées, sans dents, très-concaves et sillonnées au centre; ruban lingual court, garni de trois rangs de petites plaques cornées : celles du milieu sont beaucoup plus fortes et arrondies à leur extrémité; deux tentacules supérieurs en forme de cornets très-évasés, découpés sur les bords, et terminés postérieurement en un appendice cylindrique ramifié à son extrémité; ces tentacules sont garnis intérieurement d'un petit corps conique pédonculé et rétractile. Branchies en forme de petites houppes rameuses, au nombre de seize, entourant le corps et placées symétriquement. Organes de la génération réunis au côté droit, entre la première houppe branchiale et le tentacule (l'organe excitateur est grêle, cylindrique et très-long). Anus subdorsale, situé aussi au côté droit, entre les deux premières houppes branchiales; pied très-étroit, canaliculé longitudinalement, ayant sur le bord droit antérieur trois ou quatre petits arbuscules semblables à ceux dont la tête est ornée. Longueur, environ cinq pouces, largeur cinq lignes. Toutes les Scyllées que j'ai observé avaient sur le bord

droit antérieur du pied trois ou quatre petits arbuscules dont aucun auteur, que je sache, ne fait mention dans la description de cette espèce. Je ne connais pas son accouplement ni son frai, mais je présume qu'il est semblable à celui des mollusques précédens, puisque celui de l'espèce suivante est absolument le même que celui de l'Eolide Pourprée.

N° 72. Scyllée ponctuée. *Scyllea punctata.* Nob.

Animal monoïque; corps allongé, très-étroit, de couleur jaune serin, parsemé de petits points ronds, réguliers, violets; dos arrondi, chargé de huit branchies en forme de massues, très-fortes, composées de six étages de tubercules jaunes, au sommet desquels est aussi un point violet; les plus fortes de ces branchies ont environ deux lignes de long, sur une ligne de diamètre à leur extrémité, elles sont situées au centre du corps, et les autres vont en diminuant vers les extrémités. Comme la Scyllée pélagienne, la tête porte un voile frontal très-étroit, arqué et denticulé sur les bords; deux tentacules situés à la partie supérieure de la tête, de la même couleur que le corps, en forme de cornets, du centre desquels sort un petit corps cylindrique rétractile, de couleur jaune terreux. Pied très-étroit, canaliculé dans toute sa longueur et ondulé sur les bords, arrondi à sa partie antérieure et terminé en pointe. Organes de la génération réunis, situés à la base postérieure du tentacule droit. Longueur sept lignes, largeur une ligne. Cet animal a beaucoup de peine à soutenir ses branchies; elles sont le plus ordinairement abattues sur ses côtés.

Habite sur les roches Bernard; rare.

Genre DORIS. *Doris.* Cuvier.

N° 73. Doris argus. *Doris argus.*

Lamarck, loc. cit. t 6', p. 311, n. 2.
Encyc. méth. pl. 82, f. 18, 19.
Payraudeau, loc. cit. p. 85, n. 166.

Animal monoïque, ovale, un peu comprimé, d'une belle couleur orangée très-vive; manteau très-large, dépassant le pied dans tout son pourtour, couvert de tubercules inégaux à sa partie supérieure, et très-ondulé sur les bords; quatre tentacules, deux supérieurs, rétractiles dans une cavité, les inférieurs très-courts et coniques. Branchies composées de douze arbuscules rougeâtres, réunis à leur base et rétractiles dans une cavité unique, située près de l'extrémité postérieure du dos; organes de la génération réunis et situés au tiers antérieur du côté droit; pied ovale allongé, légèrement ondulé sur les bords. Longueur, trois pouces et demi, largeur, vingt lignes.

Habite les roches Bernard et celles qui ne découvrent que lors des basses mer des marées des Syzygies.

Les Doris s'accouplent à-peu-près de la même manière que les Eolides, Tritonies et Scyllées, et les préparatifs pour parvenir à cet acte sont aussi les mêmes; la seule différence qui existe entre eux est que les Doris, au moment de la copulation, ont le bord droit de leur manteau relevé, que leurs tentacules sont rétractés, et que leurs branchies éprouvent un mouvement de Systole et Diastole. Lorsque cet acte a cessé, ils s'éloignent un peu l'un de l'autre, contractent les bords de leur manteau de sorte que l'on voit tout le tour du pied, et restent ainsi sans mouvement plusieurs heures; les branchies seules continuent leur mouvement tout le temps que dure cette

espèce de repos. Leur frai a la forme de *lanières*, dont la longueur et la largeur varient selon les espèces, mais ne dépassent pas huit à douze pouces de long sur huit à quatorze lignes de large, et plus ou moins épaisses; cela dépend du développement des fœtus; mais aussitôt après la ponte, elles n'ont pas plus d'un millimètre à un millimètre et demi d'épaisseur. Ces *lanières* sont fixées sur les pierres par l'un des côtés latéraux et enroulées en forme de cornet; elles sont composées de matière albumineuse qui laisse apercevoir, même aussitôt après la ponte, des milliers de globules blancs qui sont les fœtus; ils sont rangés par lignes transversales, qui en contiennent chacune quarante à cinquante, et chaque *lanière* contient quinze à dix-huit cents de ces lignes, ce qui donne pour le produit de la ponte de chaque *Doris* environ quatre-vingt mille Fœtus; tous ne parviennent pas jusqu'à l'éclosion: souvent une partie est dévorée par d'autres mollusques ou par de petits crustacés, comme les Porcellanes qui habitent aussi sous les pierres.

N° 74. Doris pseudo argus. *Doris pseudo argus.*

Rapp, nova acta, phys. méd. Acad. c, 1, c.
Natur. curios., t. 13, 2e part. 1827.
Ferussac, Bull, sc. nat. Mai 1828, p. 136.

Animal ovale allongé, arrondi aux deux extrémités; tête proboscidiforme, jaune de safran, garnie de deux tentacules inférieurs très-courts, point de voile frontal; (j'ai remarqué que les Doris qui avaient un voile frontal, n'avaient pas de tentacules inférieurs, et *vice versâ*). Bouche à l'extrémité d'une trompe courte et grosse, verticale, garnie de deux lèvres latérales blanches, charnues, et d'une mâchoire cornée; manteau couvert de

petits tubercules inégaux, blanchâtres, sur un fond jaune sale ou cendré tacheté de rouge vineux, de brun et de gris; ce manteau dépasse le pied dans tout son pourtour; il est ondulé et marqué de petits points violets sur les bords. Tentacules supérieurs, jaune safran, comme la tête et tout le dessous du corps, coniques et très-finement striés transversalement, rétractiles; dans chacune une cavité bordée de très-petits tubercules subpédonculés: branchies formées par huit arbuscules bruns, réunis à leur base et rentrant dans une seule cavité, située à deux ou trois lignes de l'extrémité postérieure et prenant le tiers postérieur de l'animal lorsqu'elles sont développées; orifice commun des organes de la génération un peu en arrière de la base externe du tentacule droit; anus à l'extrémité d'un petit tube situé au centre des branchies. Longueur deux pouces et demi, largeur un pouce un quart.

Habite les régions profondes, sur les rochers; assez commune.

N° 75. Doris large bord. *Doris obvelata.*

Lamarck, loc. cit. p. 311, n. 6.

Corps ovale allongé, gélatineux; manteau assez large, diversement coloré de brun et de blanc, mais le plus ordinairement marqué d'une large bande brune, depuis les tentacules jusqu'aux branchies, couvert de tubercules blancs, pédonculés, de diverses grosseurs, dont les plus gros ont à peine un millimètre de diamètre; dessous du corps entièrement blanc: deux tentacules supérieurs, bruns à leur base et blancs à leur extrémité, qui est ornée de très petites lames transversales brunes; rétractiles dans une cavité bordée d'un petit cercle brun; point de tenta-

cules inférieurs: ceux-ci sont remplacés par un voile frontal blanc, arqué, ondulé et dentelé sur les bords. Branchies plumuliformes, au nombre de vingt-huit, disposées en forme de cœur autour de l'anus; rétractiles; dans chacune une cavité particulière où elles rentrent entièrement: lorsque l'on touche une de ces branchies, celle-là seule se rétracte, les autres ne bougent pas. Organes de la génération au-dessous du tentacule droit. Longueur quinze lignes, largeur sept lignes.

Habite toutes nos côtes, sous les pierres, aux laisses de basse mer; on ne peut plus commune pendant l'hiver, et très-rare pendant les chaleurs.

N° 76. Doris a étoile. *Doris stellata.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 311, n. 7.

Corps ovale, un peu comprimé; manteau de couleur grisâtre, finement granulé; deux tentacules supérieurs, terminés par une petite houppe roussâtre, rétractiles dans une cavité; point de tentacules inférieurs; un voile frontal, assez étroit, arqué, ondulé et dentelé sur les bords. Branchies composées de huit petits panaches réunis à leur base et rétractiles dans une cavité commune. Longueur un pouce, largeur six lignes.

Habite sous les pierres du *Châtillon*; rare.

N° 77. Doris pileuse. *Doris pilosa.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 312, n. 8.

Corps ovale, arrondi aux deux extrémités; manteau un peu plus large que le pied, de couleur rougeâtre plus ou moins foncée, et couvert de petites papilles coniques de même couleur; tentacules supérieurs, longs de deux lignes, rougeâtres et diaphanes à leur base, et garnis

de petites lames transversales, brunes à leur extrémité, rétractiles dans une cavité bordée d'un petit cercle rouge foncé; bouche verticale, surmontée d'un petit voile arqué; point de tentacules inférieurs. Branchies composées de huit petits panaches rougeâtres, dont les tiges sont blanches, réunis à leur base, rétractiles dans une cavité commune, dans laquelle ils ne peuvent rentrer entièrement; dessous du corps et dessus du pied blanchâtres, parsemés de très-petits points ronds rouges; plan locomoteur blanc arrondi en avant et terminé en pointe mousse; lorsque l'animal rampe, cette pointe dépasse le manteau. Longueur quinze lignes, largeur huit lignes.

Habite sous les pierres de l'extrémité du fascinage du port de Boulogne; assez rare.

Genre OSCABRION. *Chiton.* Linné.

N° 78. Oscabrion fasciculaire. *Chiton fascicularis.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 321, n. 5.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 21, n. 3, pl. 4, f. 4.
Turton, loc. cit. p. 34, n. 5.
De Gerville, loc. cit. p. 6, n. 4.
Payraudeau, loc. cit. p. 86, n. 169.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 36, n. 4.

Les bords du manteau de cet *Oscabrion* sont beaucoup plus épais que ceux de l'*Oscabrion Marginé*, et sont recouverts par une peau chargée et bordée de petits poils blancs très-roides, semblables, mais beaucoup plus courts que ceux des neuf petites houppes qui sont rangées longitudinalement de chaque côté du corps et près de l'insertion de chaque valve, qui aussi, sont plus étroites que celles de l'espèce citée; ces valves, plus ou moins granulées et diversement colorées sur chaque individu, sont le plus ordinairement maculées de brun et de blanc,

et ont souvent un triangle entièrement blanc au centre de chaque valve. Longueur un pouce, largeur six lignes.

Habite sur les rochers de la base de la Tour Croy; assez rare.

N° 79. Oscabrion marginé. *Chiton marginatus.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 321, n. 6.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 21, n. 4, pl. 1, f. 2.
Turton, loc. cit. p. 33, n. 1.
De Gerville, loc. cit. p. 6, n. 2.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 37, n. 2.

Corps ovale allongé, convexe, arrondi aux deux extrémités; tête peu distincte, rougeâtre, dépourvue d'yeux et de tentacules; bouche assez grande, en forme de ventouse, ronde, plissée sur les bords; un ruban lingual d'environ douze millimètres de long, corné, hérissé de six rangs longitudinaux de petites dents tricuspides: celles des deux rangs du centre sont noirâtres et beaucoup plus fortes que les autres. Pied étroit rougeâtre, ovale oblong, un peu concave, dépassé dans toute sa circonférence par les bords du manteau, qui sont unis; vingt branchies plumuliformes de chaque côté, très-petites, vers la tête, augmentant progressivement vers l'extrémité postérieure: la dernière au moins six fois plus forte que la première. Anus au-dessus de l'extrémité postérieure du pied; dessus du corps recouvert par huit valves bordées d'une peau très-étroite et presque lisse, colorée de même que les valves, qui aussi, sont presque lisses et ornées de petites taches et points bruns, rouges, blancs et noirs, régulièrement disposés de chaque côté. Sur plus de cinq cents Oscabrions de cette espèce que j'ai observés, je n'en ai pas trouvé deux colorés de la même manière. Longueur neuf lignes, largeur six lignes.

Habite toutes nos côtes, sous les pierres; très-commun.

N° 80. Oscabrion blanc. *Chiton albus.*

Maton et Rackett, loc. cit. p. 22, n. 7, pl. 1, f. 4.
Turton, loc. cit. p. 35, n. 6.
De Gerville, loc. cit. p. 7, n. 4.

Corps oblong, déprimé, lisse, entièrement blanc. Longueur trois lignes, largeur deux lignes.

Habite les régions profondes, sur les valves du *Pecten maximus*, et sur les pierres rapportées par le chalut; assez rare.

Genre PATELLE. *Patella.* Linné.

N° 81. Patelle commune. *Patella vulgata.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 331, n. 28.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 228, n. 2.
Turton, loc. cit. p. 135, n. 3.
De Gerville, loc. cit. p. 51, n. 2.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 37, n. 2.

Animal dioïque; corps circulaire, conique, de couleur jaune verdâtre; tête très-forte, portant deux tentacules coniques, très-pointus, oculés à leur base externe. Bouche composée de deux lèvres latérales, très-fortes; une mâchoire inférieure, cartilagineuse de la forme d'un V, recouverte par une peau diaphane sur le milieu de laquelle passe un ruban lingual qui se replie dans la cavité viscérale; ce ruban a environ sept centimètres de long sur un millimètre de large: il est hérissé de petits crochets recourbés en arrière. Pied large, arrondi, très-épais, dépassé dans sa circonférence (excepté la tête) par les bords du manteau qui sont garnis d'autant de petits filamens que la coquille a de stries; branchies en forme de petits feuillets verticaux, placés au-

tour du manteau, à environ une ligne de ses bords; orifice de la génération et anus au côté droit, au fond de la cavité céphalique. On croit généralement que ces mollusques ne changent pas de place; je puis affirmer le contraire, les ayant souvent vus en mouvement, surtout quelques instans après que la mer est retirée. La coquille de ce mollusque varie étonnamment, soit par ses couleurs, soit par sa forme et le nombre de ses côtes. Nous en avons entr'autres qui ont absolument les facies des *Semi-émarginules*. Je pense que malgré le grand nombre de variétés, on a confondu sous le même nom des espèces bien distinctes; j'ai reçu des côtes de la Bretagne et de la Provence, sous le nom de P. *Vulgata* des *Patelles* qui, certes, n'ont aucun rapport avec celles de nos côtes.

Habite toutes nos côtes, sur les rochers, et principalement sur ceux où la mer brise avec plus de fureur; très-commune.

N° 82. Patelle transparente. *Patella pellucida.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 334, n. 42.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 233, n. 9.
Turton, loc. cit. p. 137, n. 6.
De Gerville, loc. cit. p. 51, n. 3.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 38, n. 5.

Habite entre les racines du *Laminaria digitata*, qui est fixé sur les rochers qui ne découvrent que lors des basses mer des marées des syzygies. Nous trouvons aussi sur les valves du *Pecten maximus* et sur les corps sous-marins rapportés par les filets de nos pêcheurs, une petite Patelle rose dont l'animal diffère de celui des Patelles ordinaires; MM. Audouin et Milne Edwards (*Recherches pour servir à l'histoire naturelle du littoral de la France*, t. 1, p. 144), parlent de ce mollusque et se

proposent d'en former un nouveau genre; en conséquence, je m'abstiens de le décrire.

Genre BERTHELLE. *Berthella.* Blainville.

N° 83. Berthelle poreuse. *Berthella porosa.*

Blainville, manuel de Malacologie et de Conchiliologie, p. 470, pl. 43, f. 1.
Bulla plumata. Maton et Rackett, loc. cit. p. 123, n. 6.
———— Turton, loc. cit. p. 25, n. 16.

Habite les régions profondes, rapportée par le chalut; très-rare.

Genre ÉMARGINULE. *Emarginula.* Lamarck.

N° 84. Émarginule treillisée. *Émarginula fissura.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 7, n. 1.
Payraudeau, loc. cit. p. 92, n. 179.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 38, n. 1.
Patella fissura. Maton et Rackett, loc. cit. p. 235, n. 12.
———— Turton, loc. cit. p. 141, n. 16.
———— De Gerville, loc. cit. p. 52, n. 6.

Animal ovale, bombé, blanc; tête probosciforme, portant deux tentacules courts et obtus; yeux très-gros, portés sur deux pédoncules placés à la base externe des tentacules. Manteau finement cilié à sa circonférence, ouvert à sa partie antérieure : pied ovale, arrondi, concave; branchies pectiniformes.

Habite les régions profondes, sur les valves des huîtres et des peignes; assez commune.

Genre FISSURELLE. *Fissurella.* Lamarck.

N° 85. Fissurelle cancellée. *Fissurella græca.*

Lamarck, loc. cit. t. 6 (2 part.), p. 11, n. 4.
Payraudeau, loc. cit. p 93, n. 181.

Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 39, n. 1.
Patella græca. Maton et Rackett, loc. cit. p. 236, n. 13.
———— Turton, loc. cit. p. 141, n. 18.
———— De Gerville, loc. cit. p. 52, n. 7.

Animal oblong, allongé, bombé, de couleur jaune chamois, parsemé de points rougeâtres; tête proboscidiforme, assez forte; bouche verticale, garnie de deux petites mâchoires latérales, cornées et noirâtres, sans dents; un ruban lingual, très-court, garni de petites plaques cornées, arrondies; yeux subpédonculés, situés à la base externe des tentacules, qui sont coniques; manteau assez grand, épais, légèrement frangé, dépassant la coquille dans toutes sa circonférence, ouvert en avant pour la cavité branchiale, et percé à sa partie supérieure pour le passage de l'anus. Organes de la respiration composés de deux peignes branchiaux brunâtres, triangulaires, très-épais, situés au fond de la cavité branchiale, un de chaque côté du tube de l'anus; pied très-épais, ne pouvant être entièrement recouvert par la coquille. Lorsque les Fissurelles et les Patelles rampent, on voit seulement l'extrémité de leur tête, les tentacules et les bords du manteau.

Habite les régions profondes; commune sur le banc aux huîtres.

Genre DENTALE. *Dentalium.* Linné.

N° 86. Dentale lisse. *Dentalium entalis.*

Lamarck, loc. cit. t. 5, p. 345, n. 13.
Deshayes, monog. mém. de la soc. d'hist. nat. de Paris, t. 2, 2e partie, p. 359, n. 18.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 237, n. 2.
Turton, loc. cit. p. 37, n. 1.
De Gerville, loc. cit. p. 53, n. 1.
Payraudeau, loc. cit. p. 20, n. 10.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 36, n. 3.

Habite les lieux pierreux de toutes nos côtes, mais jamais avec l'animal.

Genre BULLÉE. *Bullæa.* Lamarck.

N° 87. Bullée plancienne. *Bullæa aperta.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 30, n. 1.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 40, n. 1.
Bulla aperta. Maton et Rackett, loc. cit. p. 121, n. 2.
——— Turton, loc. cit. p. 23, n. 11.
——— De Gerville, loc. cit. p. 35, n. 1.

Habite les régions profondes. Animal entièrement blanc; son estomac est composé de deux pièces calcaires, comme celui du *Bulla lignaria*, mais beaucoup plus allongées et triangulaires.

Genre BULLE. *Bulla.* Linné.

N° 88. Bulle oublie. *Bulla lignaria.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 33, n. 1.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 125, n. 10.
Turton, loc. cit. p. 19, n. 1.
Payraudeau, loc. cit. p. 95, n. 186.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 41, n. 1.

Habite les régions profondes, rapportée par le chalut; assez rare.

Genre NATICE. *Natica.* Lamarck.

N° 89. Natice monilifère. *Natica monilifera.*

Lamarck, loc. cit. t 6, p. 200, n. 16.
Blainville, *Faune française*, pl. 14, f. 5, 5 a.
Nerita glaucina. Maton, loc. cit. p. 224, n. 2.
——— Turton, loc. cit. p. 124, n. 2.
——— De Gerville, loc. cit. p. 50, n. 1.

Animal dioïque, jaunâtre, muni d'une tête très-plate, portant deux tentacules frontaux, aplatis, triangulaires et

réunis par leur base interne, longs de six lignes et larges à leur base d'une ligne et demie ; point d'yeux ; bouche à l'extrémité d'une trompe cilyndrique de huit lignes de long sur une ligne de diamètre ; pied très-volumineux, charnu, trilobé profondément et transversalement en avant, et latéralement ; le lobe antérieur recouvre entièrement la tête de l'animal et le tiers antérieur de la coquille ; les lobes latéraux prennent naissance de chaque côté de la base du lobe antérieur, entourent la coquille et en recouvrent les sept huitièmes. Organes de la génération à la base postérieure du tentacule droit, (verge très-forte, aplatie, plissée, de couleur jaune pâle, et rouge de sang à son extrémité, qui est cylindrique). Anus du même côté, mais plus en arrière, et terminé par un tube d'une ligne de long. Peignes branchiaux bruns, situés au côté gauche. Des yeux seraient inutiles à cet animal, puisque d'après sa conformation il ne peut sortir de sa coquille et ramper sans avoir la tête entièrement recouverte par le lobe antérieur du pied, qui, sans cela, ne pourrait se développer ; aussi est-il muni d'une trompe qui, lorsqu'elle est déployée, dépasse le bord supérieur de ce lobe. Longueur cinq pouces, largeur deux pouces et demi. Opercule corné unispiré.

Les Natices s'accouplent de la même manière que les Turbos, Fuseaux, Rochers, Pourpres et Buccins ; le mâle rampe sur le côté droit de la coquille de la femelle, et, parvenue sur le bord, passe sa verge dans l'ouverture de cette coquille et l'introduit dans l'oviducte de la femelle. L'accouplement dure plusieurs heures ; le produit de cet acte, chez les natices, est une bande coriacée, jaunâtre, longue de cinq à six pouces, large de dix-huit à vingt lignes, et épaisse d'une ligne environ ; elle con-

tient un grand nombre de cellules arrondies, de deux millimètres de diamètre, placées les unes à côté des autres, mais sans ordre; enfin, ces bandes ont absolument l'aspect de gâteaux d'abeilles; chaque cellule est fermée des deux côtés par une couche de matière gélatineuse que les petites *Natices* déchirent soit d'un côté ou de l'autre quand elles éclosent. Chaque cellule contient de douze à quinze fœtus, qui en sortent les uns après les autres, à un intervale de deux et trois jours; après, au moins deux mois de vie fœtale. La ponte a lieu ordinairement en mars et avril, et les fœtus éclosent en mai et juin.

Habite les régions profondes, sur les fonds sablonneux; assez commune.

N° 90. Natice marron. *Natica castanea,*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 202, n. 24.
Blainville, F. F. pl. 14, f. 3.
Collard-des-Cherres, loc cit. p. 44, n. 2.
Natica valenciennesii. Payraudeau, loc. cit. p. 118, n. 250, pl. 5, f. 23, 24.
Nerita canrena. Maton et Rackett, loc. cit. p. 223, n. 1.
——— Turton, loc. cit. p. 125, n. 3.

Animal et opercule semblable à l'espèce précédente.

Habite les même lieux que l'espèce qui précède, plus commune et plus variée dans sa coloration.

N° 91. Natice pallidule. *Natica pallidula.*

Blainville, F. F. pl. 14, f. 6, 6 a.
Nerita pallidula. Maton et Rackett, loc. cit. p. 226, n. 5.
——— De Gerville, loc. cit. p. 50, n. 3.
Turbo pallidulus. Turton, loc. cit. p. 192, n. 1.

Habite sur les varecs de toutes nos côtes rocheuses : assez commune.

Genre SIGARET. *Sigaretus.* Adanson.

N° 92. Sigaret convexe. *Sigaretus convexus.*

Blainville, dict. sc. nat. t. 49, p. 112.

——— Manuel de malacologie, pl. 42, n. 13, f. 2, 2 a.

Bulla haliotoidea. Maton et Rackett, loc. cit. p. 123, n. 7.

——— Turton, loc. cit. p. 24, n. 13.

——— De Gerville, loc. cit. p. 35, n. 2.

Animal dioïque, ovale arrondi, épais, de couleur verdâtre, avec des taches plus foncées; manteau bosselé et et tuberculé, recouvrant tout le corps et le dépassant dans toute sa circonférence, ondulé sur les bords et échancré obliquement à sa partie antérieure; cette échancrure correspond à un petit canal servant à introduire l'eau dans la cavité branchiale, au fond de laquelle sont situés deux petits peignes branchiaux, triangulaires. Tête proboscidiforme, portant deux tentacules coniques, rétractiles; yeux sessiles, situés à la base externe des tentacules; organes de la génération en arrière du tentacule droit; verge très-forte, charnue, coudée vers le tiers postérieur et terminée en pointe: pied moyen, ovale oblong, arrondi aux deux extrémités. Longueur vingt lignes, largeur quatorze lignes. La coquille qui recouvre presque entièrement la partie dorsale de l'animal n'a que neuf lignes de long sur six à sept de large: on ne peut l'apercevoir au travers du manteau, comme le dit M. de Blainville; il faut que cet estimable savant n'ait observé que de jeunes individus.

Habite les rochers de la base de la Tour Croy; assez rare.

Genre TORNATELLE. *Tornatella.* Lamarck.

N° 93. Tornatelle fasciée. *Tornatella fasciata.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 220, n. 3.

Encyc. méth. pl. 452, f. 3-6.
Payraudeau, loc. cit. p. 122, n. 257.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 46, n. 1.
Voluta tornatilis. Maton et Rackett, loc. cit. p. 129, n. 1.
———— Turton, loc. cit. p. 249, n. 1.
———— De Gerville, loc. cit. p. 56, n. 1.

Habite les régions profondes, rapportée par le chalut, jamais avec l'animal ; assez commune.

Genre SCALAIRE. *Scalaria.* Lamarck.

N° 94. Scalaire commune. *Scalaria communis.*

Lamarck, loc. cit. t. 6, p. 228, n. 5.
Encyc. méth. pl. 451, f. 3, a, b.
Payraudeau, loc. cit. p. 123, n. 259.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 46, n. 2.
Turbo clathrus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 170, n. 30.
———— Turton, loc. cit. p. 207, n. 35.
———— De Gerville, loc. cit. p. 47, n. 14.

Habite nos plages sablonneuses, commun ; nous en avons une variété violette.

Genre TROQUE. *Trochus.* Linné.

N° 95. Troque mage. *Trochus magus.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 15, n. 21.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 151, n. 1.
Blainville, F. F. p. 280, n. 30, pl. 40, A, f. 1-4.
Turton, loc. cit. p. 186, n. 1.
De Gerville, loc. cit. p. 42, n. 1.
Payraudeau, loc. cit. p. 123, n. 260.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 47, n. 1.

Animal dioïque, spiral, de couleur jaune, maculé de brun rougeâtre et de blanc ; tête proboscidiforme, ornée d'un voile frontal, dont le centre est brun et les extrémités jaunes, arqué et frangé sur les bords ; mufle noir, chargé de nombreuses petites papilles blanches ; tentacules coniques, assez longs (12 millimètres), annelés de

brun et jaune, portant les yeux à leur base externe sur deux gros pédoncules brun ferrugineux, au sommet desquels est un point noir, entouré d'un cercle bleuâtre (l'œil) qui prend toute l'extrémité de ce pédoncule ; pied ovale, allongé, arrondi à sa partie antérieure et terminé en pointe mousse, garni à sa partie supérieure d'une membrane qui en fait le tour et qui est ornée de six papilles blanches assez longues (10 millimètres), situées trois de chaque côté, et constamment en mouvement lorsque l'animal rampe. Organes de la génération en arrière du tentacule droit. Longueur du pied quinze lignes, largeur huit lignes.

Opercule corné, multispiré (5 à 6 tours).

Habite toutes nos côtes rocheuses, très-commun et très-varié dans la coloration, soit de l'animal, soit de la coquille.

N° 96. Troque marginé. *Trochus zizyphinus.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 23, n. 46.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 155, n. 9.
Blainville, F. F. p. 258, n. 1, pl. 10, f. 1.
Turton, loc. cit. p. 189, n. 7.
De Gerville, loc. cit. p. 44, n. 7.
Payraudeau, loc. cit. p. 124, n. 262.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 47, n. 2.

Corps granuleux, d'un blanc grisâtre, marqué de lignes et points d'un rouge sanguin; tête proboscidiforme, mufle très-long, rouge brun; tentacules rougeâtres, diaphanes, laissant apercevoir le nerf rétracteur ; yeux noirs, gros, portés par deux pédoncules blancs, situés à la base externe des tentacules ; un voile frontal échancré et frangé sur les bords, se continuant en une membrane ondulée qui entoure la partie supérieure du

pied, et des bords de laquelle naissent huit petits appendices filiformes, blancs, quatre de chaque côté. Pied assez large, arrondi en avant et terminé en pointe. Longueur seize lignes, largeur huit lignes.

Opercule corné, multispiré (9 à 10 tours).

Habite les régions profondes; assez commun.

N° 97. Troque conuloïde. *Trochus conuloïdes.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 24, n. 47.
Blainville, F. F. p. 259, n. 3, pl. 10, f. 4.
Payraudeau, loc. cit. p. 125, n. 263.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 47, n. 3.

Animal semblable au précédent.

Opercule corné, multispiré (9 à 10 tours).

Habite aussi les régions profondes.

N° 98. Troque granulé. *Trochus granulatus.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 26, n. 53.
Blainville, loc. cit. p. 260, n. 4, pl. 10, f. 5.
Payraudeau, loc. cit. p. 124, n. 261.
Trochus papillosus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 150, n. 8.
——— Turton, loc. cit. p. 191, n. 9.
——— De Gerville, loc. cit. p. 44, n. 8.

Animal semblable aux précédens.

Opercule corné, multispiré (9 à 10 tours).

Habite les régions profondes; assez rare.

N° 99. Troque linée. *Trochus lineatus.*

Blainville, F. F. p. 276, n. 25, pl. 11, f. 7.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 152, n. 13.
De Gerville, loc. cit. p. 40, n. 2.
Trochus cinerarius. Turton, loc. cit. p. 187, n. 3.
——— Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 47, n. 5.

Corps tigré de violet et de blanc, garni autour de la

partie supérieure du pied d'une membrane, formant, au-dessus de la tête, un voile échancré et frangé, et fournissant, de chaque côté du corps, trois filets blancs, plus longs que les tentacules: ceux-ci sont filiformes, pointus et annelés de violet et de blanc; yeux portés par deux pédoncules blancs, détachés de la base externe des tentacules; pied assez long, arrondi antérieurement et terminé en pointe. Longueur dix lignes, largeur six lignes.

Opercule corné, multispiré (9 à 10 tours).

Habite sur les rochers qui ne découvrent qu'aux basses mer des marées des syzygies; commun.

N° 100. Troque cinéraire. *Trochus cinerarius.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 29, n. 65.
Blainville, F. F. p. 277, n. 27, pl. 11, n. 8.
Trochus umbilicatus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 153, n. 4.
——— Turton, loc. cit. p. 186, n. 2.
——— De Gerville, loc. cit. p. 43, n. 3.

Habite avec le précédent, dont il diffère fort peu.

Genre MONODONTE. *Monodonta.* Lamarck.

N° 101. Monodonte ponctuée. *Monodonta punctulata.*

Non monodonta punctulata. Lamarck.
Monodonta fragaroides. Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 48, n. 1.
Trochus punctulatus. Blainville, F. F. p. 270, n. 18, pl. 11, f. 2.
Trochus crassus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 154, n. 7.
——— Turton, loc. cit. p. 188, n. 6.
——— De Gerville, loc. cit. p. 43, n. 6.

Habite les régions profondes; rare.

Genre TURBO. *Turbo.* Lamarck.
Littorina. Férussac.

N° 102. Turbo littoral. *Turbo littoreus.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 47, n. 24.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 158, n. 2, pl. 4, f. 8-11.
Blainville, loc. cit. p. 298, n. 5, pl. 12, f. 3, 4, 5.
Turton, loc. cit. p. 196, n. 7.
De Gerville, loc. cit. p. 44, n. 2.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 48, n. 1.

Animal dioïque, rayé de noir sur un fond gris, tête proboscidiforme; yeux subpédonculés, portés sur un renflement de la base externe des tentacules, qui sont coniques; bouche verticale, composée de deux lèvres latérales extérieures et de deux intérieures, dont une, celle du côté droit, garnie de trois rangs de petits crochets, sur lesquels agit la langue, qui est charnue et rougeâtre; peignes branchiaux jaunâtres, situés à la base du manteau, au côté gauche. Organes de la génération au-dessous du tentacule droit; la verge chez le mâle est très-forte, triangulaire et plissée; anus à l'extrémité d'un tube d'environ dix millimètres de long, aussi au côté droit; pied épais, presque rond, sillonné longitudinalement.

Opercule corné, paucispiré.

Ces mollusques sont vivipares; leurs petits ne sont point contenus dans des œufs séparés comme ceux du *Paludina vivipara*: ils sont tous réunis dans un oviducte vésiculeux, situé au-dessus du corps, depuis le foie jusqu'au-dessous du tentacule droit où est l'orifice; chaque femelle en produit environ six cents, qui sont rejetés un à un par intervalle de plusieurs heures, de manière que la femelle est environ six ou sept mois à terminer sa parturition, et que les premiers déposés ont environ huit à dix millimètres de diamètre, tandis que les

derniers ont à peine un millimètre. Dans leur jeune âge, leur coquille est fortement sillonnée longitudinalement, et ces sillons ne commencent à s'effacer que lors qu'ils ont atteint à peu près la moitié de la grosseur qu'ils doivent avoir, et ne disparaissent entièrement que lorsqu'ils sont adultes. Comme les Pourpres et les Buccins, ils n'ont point de saison fixe pour l'accouplement; toute l'année on en voit effectuant cet acte, comme aussi on voit les petits des uns, de toutes grosseurs, et les œufs des autres à tous les degrés de développement.

Habite toutes nos côtes; très-commun.

N° 103. Turbo breton. *Turbo rudis.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 49, n. 29.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 159, n. 3, pl. 4, f. 12, 13.
Blainville, F. F. p. 297, n. 3, pl. 12, f. 2.
Turton, loc. cit. p. 197, n. 9.
De Gerville, loc. cit. p. 45, n. 3.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 49, n. 4.

Animal jaunâtre, ayant la tête et le mufle violet; aussi vivipare.

Opercule corné, paucispiré.

Habite sur les rochers de la base de nos falaises; ces rochers ne sont couverts par l'eau de mer que lors des marées de syzygies; en sorte que cet animal reste hors de l'eau environ dix jours sur quinze : alors il produit une matière gluante, hyaline, qui lui sert à se fixer aux rochers par le bord droit de sa coquille, dans laquelle il se retire et reste tout ce temps sans mouvement; cette matière, qui est dissoute à la volonté de cet animal, acquiert tant de dureté, que souvent on brise le bord de la coquille en voulant la détacher; très-commun.

N° 104. Turbo rétus. *Turbo retusus.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 48, n. 28.
Blainville, F. F. p. 299, n. 6, pl. 12, f. 6.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 49, n. 3.
Nerita littoralis. Maton et Rackett, loc. cit. p. 226, n. 6, pl. 5, f. 15.
——— Turton, loc. cit. p. 126, n. 6.
——— De Gerville, loc. cit. p. 50, n. 4

Animal violet, plus foncé vers la tête.

Opercule corné, paucispiré.

Habite sur les fucus, sur les feuilles desquels il dépose ses œufs, au nombre de cent soixante à cent quatre-vingts, réunis dans une petite masse gélatineuse incolore, ovale, longue de dix à douze millimètres sur six à huit de largeur, et environ un et demi à deux d'épaisseur; cette masse gélatineuse sert de nourriture fœtale.

N° 105. Turbo néritoïde. *Turbo neritoïdes.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 48, n. 27.
Blainville, F. F. p. 300, n. 7, pl. 12, f. 8.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 49, n. 2.

Animal de couleur blanc jaunâtre.

Opercule corné, paucispiré.

Habite toutes nos côtes, sur les fucus; très-commun. Son frai est absolument le même que celui de l'espèce précédente.

N° 106. Turbo bleuâtre. *Turbo cærulescens.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 49, n. 52.
Blainville, F. F. p. 302, n. 11.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 49, n. 5.
Littorina basterotii. Payraudeau, loc. cit. p. 115, n. 249; pl. 5, f. 19, 20.

Animal noir, plan locomoteur blanc.

Opercule corné, paucispiré.

Habite dans les anfractuosités des rochers qui ne sont baignés que lors des fortes marées; dans les intervalles, ils sont fixés aux rochers par une matière visqueuse analogue à celle produite par le *Turbo rudis*.

Genre TURRITELLE. *Turritella*. Lamarck.

N° 107. Turritelle exolete. *Turritella exoleta*.

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 58, n. 10.
Blainville, F. F. p. 306, n. 2.
Turbo exoletus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 176, n. 42.
——— Turton, loc. cit. p. 216, n. 58.

Habite les régions profondes, assez commune; mais toujours brisée et habitée par le *Pagurus Bernhardus*.

Genre CERITE. *Cerithium*. Adanson.

N° 108. Cérite granulée. *Cerithium tuberculare*.

Blainville, F. F. p. 157, n. 4, pl. 6, A, f. 7.
Murex tubercularis. Maton et Rackett, loc. cit. p. 150, n. 21.
——— Turton, loc. cit. p. 96, n. 23.

Animal brun rougeâtre.

Habite sur des pierres et sur la base des plantes marines; rapportée par le chalut.

Genre PLEUROTOME. *Pleurotoma*. Lamarck.

N° 109. Pleurotome turricule. *Pleurotoma turricula*.

Blainville, F. F. p. 104, n. 18.
Murex turricula. Maton et Rackett, loc. cit. p. 144, n. 7.
——— Turton, loc. cit. p. 93, n. 14.
——— De Gerville, loc. cit. p. 40, n. 6.

Habite les régions profondes; assez rare.

N° 110. Pleurotome atténué. *Pleurotoma attenuata*.

Blainville, F. F. p. 102, n. 14.

Murex aciculatus. Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 176, n. 66.
Murex attenuatus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 143, n. 3.
———— Turton, loc. cit. p. 91, n. 9.

Habite aussi les régions profondes; rare.

N° 111. Pleurotome nébule. *Pleurotoma nebula.*

Blainville, F. F. p. 103, n. 15, pl. 4, f. 3.
Murex nebula. Maton et Rackett, loc. cit. p. 143, n. 4.
———— Turton, loc. cit. p. 92, n. 10.
———— De Gerville, loc. cit. p. 40, n. 3.

Habite avec les précédens; rare.

Genre FUSEAU. *Fusus.* Lamarck.

N° 112. Fuseau du nord. *Fusus antiquus.*

Lamarck, loc. cit. p. 125, n. 11, t. 7.
Encyc. méth. pl. 426, f. 5.
Blainville, F. F. p. 80, n. 1.
Murex antiquus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 145, n. 10.
———— Turton, loc. cit. p. 88, n. 5.

Animal des murex, roussâtre, tacheté de noir.

Opercule corné, onguiculé.

Habite les régions profondes; assez rare.

Les capsules ovifères de ce fuseau sont ovales, arrondies à leur base et terminées à leur partie supérieure en pointe mousse; elles ont au centre dix millimètres de largeur, et à leur base sept millimètres. Elles sont hautes de douze millimètres et épaisses de sept; elles sont isolées et fixées à leur base par une masse arrondie et très-épaisse de matière gélatineuse d'environ dix millimètres de diamètre; leur ouverture est située au sommet : elle est petite, linéaire et transverse. Je ne connais ces capsules que par trois, qui ont été pondues le 5 février 1831, chez moi, dans un bocal, où je conservais un de ces mollusques depuis deux jours.

N° 113. Fuseau d'Islande. *Fusus Islandicus.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 126, n. 15.
Encyc. méth. pl. 429, f. 2.

Animal entièrement blanc; trompe rougeâtre très-longue (environ trois pouces).

Opercule corné, onguiculé.

Habite aussi les régions profondes; sa coquille diffère de la précédente en ce qu'elle est moins épaisse, plus élancée, moitié plus étroite; que ses tours de spire sont beaucoup plus plats, ses stries longitudinales moins nombreuses et plus prononcées; son ouverture plus étroite, son canal plus long, moins ouvert et plus recourbé; que son intérieur est d'un blanc pur, et l'extérieur blanc jaunâtre; constamment recouvert, surtout à sa partie supérieure, d'un épiderme brun, lisse et luisant; moins rare.

Genre RANELLE. *Ranella.* Lamarck.

N° 114. Ranelle pygmée. *Ranella pygmea.*

Lamarck, loc. cit. p. 154, n. 14.
Blainville, F. F. pl. 121, n. 3.

Habite les régions profondes, assez commune; mais toujours sans l'animal.

Genre ROCHER. *Murex.* Linné.

N° 115. Rocher érinacé. *Murex erinaceus.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 172, n. 48.
Encyc. méth. pl. 421, f. 1, a, b, c.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 142, n. 1.
Blainville, F. F. p. 127, n. 3, pl. 5, f. 1, 2, 3.
Turton, loc. cit. p. 87, n. 2.
De Gerville, loc. cit. p. 39, n. 1.
Payraudeau, loc. cit. p. 148, n. 296.

Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 51, n. 1.

Animal dioïque; corps ovale allongé, de couleur jaune de chamois, marqué de petites taches et bandes d'un jaune plus clair; tête munie d'une trompe de huit à dix lignes de long sur quatre lignes de circonférence; un ruban lingual cylindrique, assez long. Deux tentacules coniques, de même couleur que le corps, portant les yeux au tiers antérieur de leur côté externe; peignes branchiaux, très-petits, brunâtres, situés à la base du syphon; manteau blanc, épais et frangé sur le bord droit. Organes de la génération et anus au côté droit. Pied étroit, ovale allongé, bilobé en avant et terminé en pointe mousse.

Opercule corné, onguiculé.

Les capsules ovifères de ce mollusque ont beaucoup d'analogie avec celles du *Fusus antiquus*; comme elles, elles sont placées verticalement et fixées, sans ordre, par leur base les unes sur les autres, et fendues transversalement à leur extrémité supérieure pour la sortie des fœtus. Ces capsules, de matières coriacée jaunâtre, sont ovales, arrondies à leur base, terminées à leur partie supérieure en pointe mousse et comprimées latéralement; elles ont six millimètres de hauteur, quatre de largeur, et environ deux d'épaisseur au centre; elles contiennent chacune de douze à vingt fœtus, et sont réunies en pyramides de quatre à six cents.

Habite les régions profondes, sur les rochers; assez commun. La coquille de ce *Murex* est moins épaisse et moins érinacée sur nos côtes que sur celles de la Méditerranée.

Genre POURPRE. *Purpura.* Bruguière.

N° 116. Pourpre a teinture. *Purpura lappilus.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 244, n. 30, 31.

Blainville, F. F. p. 146, n. 3, pl. 6, f. 3.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 53, n. 2.
Buccinum lapillus. Maton et Rackett, loc. cit. p. 135, n. 4.
——————— Turton, loc. cit. p. 14, n. 5.
——————— De Gerville, loc. cit. p. 37, n. 2.

Animal dioïque, entièrement blanc, tête large, très-plate, munie d'une trompe cylindrique d'environ dix-huit lignes de long, armée intérieurement de deux mâchoires garnies de trois rangs de petits crochets; une langue charnue, rougeâtre; deux tentacules assez longs, filiformes, portant les yeux vers le milieu de leur côté externe; pied assez large, très-extensible, subbilobé en avant, arrondi en arrière et sillonné longitudinalement; manteau blanc, uni sur les bords, se prolongeant en un syphon à la base duquel sont les branchies, en forme de peignes inégaux, brunâtres. Organes de la génération et anus en arrière du tentacule droit.

Opercule corné, subonguiculé.

Ce mollusque, très-commun sur toutes les côtes du nord de l'Europe et de l'Amérique, l'est, je crois, plus encore sur celles du Boulonnais que partout ailleurs; il y offre un grand nombre de variétés, de grandeur et de couleur, qui toutes vivent ensemble; la plus grande partie est blanche et presque lisse, d'autres sont aussi blanches, avec des bandes plus ou moins larges et plus ou moins nombreuses, de couleur jaune ou brune, d'autres entièrement brunes; enfin, d'autres plus ou moins cannelées, avec les cannelures couvertes de rides squammeuses plus ou moins fortes, blanches ou diversement colorées comme les variétés à coquilles lisses. Lamarck, le *Linné* français, a fait, de ces dernières variétés, une espèce sous le nom de *Purpura imbricata.*

La plus grande partie des rochers de nos côtes sont couverts, toute l'année, d'une quantité énorme de cap-

sules ovifères de ce mollusque; ces capsules sont ovuliformes, de matière coriacée jaunâtre, longue de dix millimètres, et larges, au centre, de quatre millimètres; elles sont placées verticalement et fixées par un pédoncule filiforme, d'un millimètre de long, à une membrane commune, de même nature que les capsules, qui sert de base à toute une ponte, et qui, elle-même, est fixée au rocher; toutes ces capsules se touchent vers leur centre et sont distantes de deux millimètres à leur base; leur ouverture est bouchée jusqu'à l'éclosion par un tampon conique de matière gélatineuse, diaphane, mais très-compacte, d'un millimètre de diamètre. Chaque capsule contient de dix-huit à vingt-six fœtus qui, au sortir de la capsule, ont deux à trois tours de spire et sont entièrement lisses; quelques jours après, tous, sans exception, deviennent couverts de rangées transversales d'écailles ondulées, qu'ils conservent jusqu'à ce qu'ils soient parvenus aux deux tiers de la taille qu'ils doivent avoir.

Longueur des plus grands individus, vingt lignes, largeur dix lignes; longueur des plus petits, également adultes, neuf lignes, largeur cinq lignes.

Genre BUCCIN. *Buccinum*. Bruguière.

N° 117. Buccin ondé. *Buccinum undatum*.

Lamarck, loc. cit. t 7, p. 263, n. 1.
Encyc. méth. pl. 399, f. 1, a, b.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 137, n. 7.
Blainville, F. F. p. 169, n. 2, pl. 6, c, f. 2, 3, 4.
Turton, loc. cit. p. 12, n. 2.
De Gerville, loc. cit. p. 38, n. 3.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 53, n. 1.

Animal dioïque, très-épais, de couleur jaunâtre, tacheté de noir; tête très-plate, presque carrée, portant une trompe très-forte, longue de trois pouces, sur six lignes de circonférence, garnie intérieurement d'un ruban

lingual composé de petites lames cornées, dont les premières sont en forme de crochet, et servent à l'animal pour perforer les coquilles bivalves, afin d'en dévorer les animaux. Deux tentacules assez plats, longs, pointus, oculés à leur base externe; manteau jaunâtre, aussi tacheté de noir, uni à sa circonférence et se terminant au côté gauche en un canal de même couleur que l'animal, et sortant de la coquille d'environ quatre pouces. Branchies en forme de peignes bruns, situées à la base de ce canal; organes de la génération au côté droit: verge très-forte, charnue, plate, arrondie à son extrémité, longue de deux pouces; pied très-fort, au moins aussi long que la coquille, arrondi à son extrémité antérieure et terminé en pointe mousse.

Opercule corné, lamelleux.

Ce mollusque ne peut rester long-temps hors de l'eau; s'il y est forcé, il cherche à y introduire son syphon, afin de renouveler l'eau qui baigne ses branchies. A marée basse, on le trouve toujours enfoncé dans le sable ou dans la vase; il est très-carnivore: souvent nos pêcheurs de raies en trouvent jusqu'à six ou huit fixés sur l'appât d'un seul hameçon.

Chaque femelle de Buccin ondé produit, suivant sa grosseur, une masse globuleuse de deux cents à huit cents capsules ovifères; la grandeur de ces capsules varie aussi, mais n'est jamais moindre de six millimètres de diamètre, et ne dépasse pas dix millimètres sur trois millimètres à trois millimètres et demi d'épaisseur; au centre, elles sont arrondies, convexes à leur partie supérieure et planes ou légèrement concaves à leur partie inférieure; elles sont fixées les unes sur les autres par deux points de leur circonférence, et l'ouverture pour la sortie des fœtus est toujours située vis-à-vis l'espace qui sépare ces deux points; cette ouverture est ovale, arrondie,

longue de quatre millimètres et large de trois; elle est fermée jusqu'à l'éclosion par une matière gélatineuse qui est déchirée par les petits lors de leur sortie : ceux-ci sont au nombre de vingt à trente dans chaque cellule.

Longueur des individus parfaits, trois pouces, largeur vingt lignes.

Habite toutes nos côtes, très-commun; sert d'appât pour la pêche de la morue.

N° 118. Buccin réticulé. *Buccinum reticulatum.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 267, n. 14.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 137, n. 8.
Blainville, F. F. p. 172, n. 7, pl. 7, A, f. 1, a.
Turton, loc. cit. p. 14, n. 6.
De Gerville, loc. cit. p. 38, n. 4.
Payraudeau, loc. cit. p. 156, n. 345.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 53, n. 2.

Corps de couleur jaune terreux, parsemé de taches et points noirs; tête plate, carrée, couleur ardoise avec taches et points inégaux noirâtres; tentacules jaunâtres, assez longs; yeux très-petits, au tiers des tentacules du côté externe. Pied large, bilobé en avant et terminé en pointe mousse.

Opercule corné, subonguiculé.

Habite les régions profondes, les fonds vaseux. Ce Buccin et le précédent, ainsi que le *Purpura lapillus*, le *Murex erinaceus* et les Fuseaux, percent les coquilles bivalves de petits trous, parfaitement ronds, faits avec l'extrémité de leur trompe, et qui servent à l'introduction de celle-ci dans l'intérieur des bivalves, afin d'en dévorer les animaux.

N° 119. Buccin douteux. *Buccinum ambiguum.*

Maton et Rackett, loc. cit. p. 138, n. 9, pl. 4, f. 5.
Blainville, F. F. p. 173, n. 8.
Turton, loc. cit. p. 15, n. 8.
De Gerville, loc. cit. p. 38, n. 6.

Habite les régions profondes ; rapporté par le chalut, toujours sans l'animal.

N° 120. Buccin tache. *Buccinum macula.*

Maton et Rackett, loc. cit. p. 138, n. 10, pl. 4, f. 24.
Blainville, F. F. p. 174, n. 9, pl. 6, c, f. 7, 8.
Turton, loc. cit. p. 15, n. 7.
De Gerville, loc. cit. p. 38, n. 5.
Payraudeau, loc. cit. p. 157, n. 318, pl. 7, f. 23, 24.

Animal jaunâtre, semblable pour la forme au *B. reticulatum.*

Opercule corné, subonguiculé.

Habite nos côtes rocheuses : très-commun et très-varié tant dans sa grosseur que dans sa coloration.

Genre PORCELAINE. *Cypræa.* Linné.

N° 121. Porcelaine coccinelle. *Cypræa coccinella.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 404, n. 66.
Encyc. méth. pl. 356, f. 1, b.
Maton et Rackett, loc. cit. p. 120, n. 1.
Blainville, F. F. p. 247, n. 10, pl. 9, A, f. 1, a, b.
Turton, loc. cit. p. 35, n. 1, pl. 4, f. 14, 15.
De Gerville, loc. cit. p. 34, n. 1.
Payraudeau, loc. cit, p. 170, n. 344.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 55, n. 2.

Habite les rochers vis-à-vis *Audresselles;* très-commune, ainsi que la variété blanche; mais jamais avec l'animal.

CÉPHALOPODES. *Cephalopoda.* Cuvier.

Genre POULPE. *Octopus.* Lamarck.

N° 122. Poulpe commun. *Octopus vulgaris.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 657, n. 1.
Encyc. méth. pl. 76, f. 1, 2.

Blainville, F. F. p. 5, n. 1.
Payraudeau, loc. cit. p. 172, n. 350.

Habite toutes nos côtes, sous les rochers, où il est très-commun depuis avril jusqu'en septembre.

Je ne connais pas l'accouplement des Céphalopodes; mais pendant la belle saison, c'est-à-dire de mai en août, on trouve leurs œufs sur nos côtes, excepté cependant ceux des Poulpes qui sont contenus dans leur sac jusqu'à l'éclosion; ces œufs sont globuleux, de dix à quinze millimètres de diamètre, de couleur jaunâtre plus ou moins foncée, et quelquefois veinés de brun; ils sont réunis en une petite grappe de huit à vingt, qui est fixée par l'extrémité de sa tige à l'abdomen de la mère.

Nos pêcheurs emploient nos gros Céphalopodes comme appât pour la pêche du congre; ils se les procurent de diverses manières : les Sèches et les Calmars se pêchent au chalut; mais les Poulpes habitant les lieux couverts de rochers, dont une partie ne découvre que lors des basses marées des syzygies, ne peuvent être pris au filet; aussi, lorsque les rochers sont submergés, nos marins vont, avec de petits bateaux, tendre d'assez fortes lignes entre ces rochers; ces lignes sont amorcées avec de forts morceaux de Chien de mer (*Squalus glaucus*), dont la chair est très-blanche; le Poulpe, qui la voit, arrive et se fixe sur cet appât : alors le pêcheur, qui a l'autre bout de la ligne en main, sentant un léger mouvement, la retire très-lentement, jusqu'à ce que le Poulpe soit à bord; puis, pour que celui-ci ne puisse s'évader, il lui retourne le sac. Cette pêche n'est pas aussi productive que celle qui se fait lorsque la mer est retirée; pour celle-ci, il suffit de visiter la base des rochers qui sont à sec; on reconnaît de suite qu'un Poulpe y a fixé sa demeure, à la grande quantité de débris de crabes qui en entoure l'ouverture; alors avec un long crochet on cherche à l'en

retirer. Pour cela, il faut un peu d'habitude, car si du premier coup on ne peut l'obtenir, on ne l'a après qu'en morceaux.

Genre CALMAR. *Loligo.* Lamarck.

N° 123. Calmar commun. *Loligo vulgaris.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 662, n. 1.
Blainville, F. F. p. 15, n. 3.
Payraudeau, loc. cit. p. 173, n. 352.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 56, n. 1.

Habite les régions profondes; très-commun. Je ne connais pas son frai.

N° 124. Calmar sepiole. *Loligo sepiola.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 664, n. 4.
Blainville, F. F. p. 14. n. 1.
Payraudeau, loc. cit. p. 173, n. 354.
Collard-des-Cherres, loc cit. p. 56, n. 4.

Habite toutes nos plages sablonneuses; très-commun pendant les chaleurs. Ce mollusque fraye vers la fin de mai et commencement de juin; son frai a la forme de petites massues de matière gélatineuse, azurée, vers le centre desquelles sont rangés les œufs, comme autour d'un axe; chaque massue contient de quarante à cent trente œufs; cela dépend du développement de ces massues, qui ont depuis dix-huit lignes de longueur jusqu'à quatre et cinq pouces, sur quatre à cinq lignes de diamètre à la partie la plus grosse, qui est l'extrémité; chaque femelle en produit de quinze à trente-six, qui, toutes, sont réunies à leur base par une masse informe, gélatineuse, de même nature que celle qui enveloppe les œufs, et qui est fixée aux corps sous-marins. Vingt-deux à vingt-cinq jours suffisent pour le développement et l'éclosion des fœtus, qui ont, au sortir de l'œuf, huit millimètres de long sur deux et demi de large au centre du sac.

Genre SÈCHE. *Sepia.* Lamarck.

N° 125. Sèche commune. *Sepia officinalis.*

Lamarck, loc. cit. t. 7, p. 668, n. 1.
Encyc. méth. pl. 76, f. 5, 6, 7.
Blainville, F. F. p. 18, n. 1.
Payraudeau, loc. cit. p. 173, n. 355.
Collard-des-Cherres, loc. cit. p. 57, n. 1.

Habite toutes nos côtes; très-commune. Cette Sèche vient souvent déposer ses œufs et les fixer à la base des fucus, au moyen d'une membrane de même nature que l'enveloppe extérieure de l'œuf, et qui entoure la base de ces fucus. Ces œufs sont noirs, ovales, terminés à leur extrémité antérieure par un petit bouton et à l'extrémité postérieure par une membrane d'environ cinq millimètres de largeur, et qui forme un anneau qui prend autant de développement que le nécessite le corps qu'il entoure. J'ai vu plusieurs fois ces œufs fixés aux perches qui servent à nos pêcheurs de côte pour tendre leurs filets; alors ces anneaux avaient jusqu'à dix-huit lignes de diamètre. Le plus ordinairement on trouve ces œufs réunis par leurs anneaux, qui sont entrelacés et forment ainsi des grappes de soixante à deux cents œufs, plus ou moins gros, mais dont la moyenne pourrait être douze millimètres de diamètre.

Le contenu de ce catalogue est le résultat d'observations faites, sur ces animaux vivans, depuis 1827 jusqu'à ce jour. Depuis la même époque, je réunis les matériaux nécessaires pour faire un travail beaucoup plus complet sur l'accouplement, le produit de cet acte et le développement des fœtus des mollusques de notre pays.

Imp. de LeRoy-Mabille.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00775 5705